



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
-----  
OFFICE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE  
SELINGUE  
-----

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Direction Générale  
BP : 03 – Tél : 20 22 54 03 / 21 65 02 57  
Fax : 20 22 83 08/21 65 05 57  
[odrs1996@yahoo.fr](mailto:odrs1996@yahoo.fr)

---

# **CONTRAT-PLAN 2010-2012**

## **ETAT- O.D.R.S- PRODUCTEURS**

---

# **RAPPORT D'EVALUATION**

---



NOVEMBRE 2013

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AGT	:	Aménagement et de Gestion des Terroirs
AID sa	:	Agro-Industrie et Développement sa
APEJ	:	Agence pour la promotion de l'Emploi des Jeunes
APRAO	:	Amélioration de la Production du Riz en Afrique de l'Ouest
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BEAT	:	Bureau d'Etudes et d'Application Topographique
CADM	:	Compagnie Africaine des Dérivés du Manioc
CEDIAM	:	Centre d'Etudes et de Développement Industriel et Agricole du Mali
CES	:	Conservation des Eaux et des Sols
CREP	:	Caisse Rurale d'Epargne et de Prêts
CRRA	:	Centre Régional de la Recherche Agronomique
DNA	:	Direction Nationale de l'Agriculture
EDM-SA	:	Energie du Mali
EPA	:	Etablissement Public à caractère Administratif
F.O	:	Fumure Organique
FAO	:	Organisation Mondiale pour l'Agriculture et l'Alimentation
G4	:	Semence de base
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GIPD	:	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs
IER	:	Institut d'Economie Rurale
ODRS	:	Office de Développement Rural de Sélingué
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OP	:	Organisations Paysannes
OPV	:	Office de la Protection des Végétaux
P.P.I.V	:	Petit Périmètre Irrigué Villageois
PAFISEM	:	Projet d'Appui à la Filière Semencière
PV	:	Procès Verbal
SAA	:	Association Sassakawa pour l'Afrique
SAPVPV	:	Section Appui à la Promotion et à la Valorisation des Productions Végétales
TDR	:	Termes De Référence
WAAPP	:	WAAPP : Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO)

## Sommaire

<b>I. Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>II. Niveau d'exécution des engagements</b> .....	<b>7</b>
2.1 Engagements de l'ODRS .....	7
2.2 Engagements des Producteurs .....	21
2.3 Engagements de l'Etat .....	33
<b>III. Conclusion</b> .....	<b>37</b>
<b>IV. Evaluation des indicateurs de performance</b> .....	<b>39</b>
Annexe 1 : Situation du transfert de certaines activités aux organisations paysannes .....	39
Annexe 2 : Situation des réalisations des fonds propres .....	40
Annexe 3: Situation des dépenses sur fonds propres .....	41
Annexe 4: Situation de l'aménagement .....	41
Annexe 5: Evolution de l'équipement .....	42
Annexe 6: situation du reboisement de 2010 – 2012 .....	43
Annexe 7 : Situation des résultats de défense de restauration de berges.....	43
Annexe 8: Contrôle des pollutions.....	44
Annexe 9 : Situation d'utilisation des fertilisants (fumure organique et minérale) .....	45
Annexe 10 : Situation de l'alphabétisation .....	45
Annexe 11 : Situation d'exploitation des parcelles de riz.....	46
Annexe 12 : Situation d'exploitation des parcelles de cultures sèches .....	49
Annexe 13 : Situation d'exécution des dépenses sur le budget d'Etat 2010-2012.....	50
Annexe 14 : Situation de la réalisation des travaux d'entretien.....	51
Annexe 15 : Situation des Infrastructures socio-économiques .....	52

## I. Introduction

L'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS), dans le cadre de la politique nationale de développement rural, est chargé de proposer et d'exécuter tous les projets et programmes concourant à la promotion du monde rural à travers des actions de développement intégré dans sa zone d'intervention. Cette zone, qui s'étend sur deux régions (Koulikoro, Sikasso) et quatre cercles (Yanfolila, Bougouni, Kangaba et Kati), couvre : (i) Le lac de retenue, sa zone d'inondation et les périmètres aménagés au pied du barrage ;(ii) la vallée du Sankarani et ses plaines inondables aménagées ou à aménager en aval du barrage jusqu'au confluent avec le fleuve Niger à Kourouba ;(iii) le bassin versant du Sankarani et du Ballé.

Considérant ce rôle important et conscient que le contrat-plan est l'un des instruments essentiels de la gestion des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA), l'ODRS et ses partenaires ont élaboré et exécuté deux contrats plans. Le premier a concerné la période 2007-2009 et le second, 2010-2012. Si le premier Contrat-Plan s'était fixé comme ambition principale la valorisation de l'immense potentiel que recèle la zone ODRS, le second, tout en renforçant les acquis, s'est inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de développement du secteur rural.

Le contrat plan 2010-2012, objet du présent rapport, vise globalement à contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Mali. Ces objectifs spécifiques sont : (i) augmenter les superficies aménagées en vue de sécuriser les productions agricoles, (ii) maintenir les superficies déjà aménagées par l'entretien régulier des réseaux primaires, secondaires et tertiaires pour une meilleure gestion de l'eau d'irrigation, (iii) améliorer de façon permanente l'état de santé de la population cible à travers les centres de santé, (iv) améliorer la production et la productivité, (v) promouvoir les activités génératrices de revenus surtout à l'endroit des femmes et des jeunes.

Il a été exécuté dans des conditions socio économiques marquées par:

### ✓ **au plan socio-économique:**

- une situation alimentaire précaire suite à la mauvaise campagne agricole 2011/2012 ;
- une situation socio politique instable entraînant les populations dans des difficultés économiques et sociales;
- l'engagement permanent des producteurs ;
- une insuffisance notoire de la main d'œuvre agricole suite à l'exode des populations vers sites d'orpaillage;
- des difficultés financières ayant entraîné la réduction du budget de fonctionnement et le gel des crédits d'investissements;

- la poursuite de l'accompagnement des producteurs en matière d'accès au crédit agricole au niveau des institutions de micro finances.

✓ **au plan technique:**

- la disponibilité du personnel d'encadrement, malgré l'insuffisance de l'effectif et de moyens logistiques;
- le faible niveau d'exécution des formations programmées ;
- le faible niveau d'équipement des producteurs face aux activités agricoles croissantes ;
- les difficultés de fonctionnement des centres d'alphabétisation (manque de locaux, d'équipements, de matériels didactiques) ;

✓ **au plan institutionnel:**

- la consolidation du nouveau dispositif organisationnel ;
- la poursuite de l'actualisation du manuel de procédures de l'ODRS ;
- le démarrage des activités de riziculture, de maraichage et de pisciculture dans le cadre de la coopération Sud-Sud ;
- la poursuite du renforcement du personnel technique ;
- la poursuite de l'exécution de certains programmes en partenariat avec la DNA, l'OPV, la FAO....

✓ **au plan agro climatique:**

***En 2011-2012,***

- une situation pluviométrique relativement déficitaire, avec une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace ayant eu comme conséquences le retard dans l'exécution des opérations culturales ; le dessèchement de certaines parcelles de décrue et la chute de rendement des cultures sèches ;
- une disponibilité suffisante d'eau dans le lac pendant toute la contre saison pour la conduite des travaux agricoles au niveau du périmètre de Sélingué ;
- le non-respect des consignes de la « Commission Gestion des Eaux du lac de Sélingué » par EDM-SA couplé à des pannes au niveau des stations de pompage de Maninkoura ;

***En 2012-2013,***

- des conditions pluviométriques et hydrologiques favorables au bon déroulement des activités agricoles dans toutes les zones d'encadrement ;
- une disponibilité en quantité suffisante d'eau dans le lac ayant permis l'exploitation correcte du périmètre de Sélingué durant la campagne de contre saison;
- des cas d'inondations avec pertes de superficies, suite à des pluies diluviennes enregistrées dans les deux périmètres.

Le bilan de la mise en œuvre des engagements du second Contrat-Plan (2010-2012) a montré une tendance positive quant à l'atteinte de ses objectifs lors des sessions du comité de suivi dudit Contrat-Plan tenues en octobre 2011 et juillet 2013 à Sélingué.

Le présent rapport donne le point de réalisation des engagements des parties contractantes pour les trois années du Contrat-Plan 2010-2012. Il s'agit d'apprécier le niveau d'exécution des engagements des partenaires d'une part et d'évaluer les indicateurs de performances.

Pour ce faire, les rapports d'exécution des trois années du contrat plan ont été exploités. L'évaluation a été basée sur le suivi des indicateurs de performance définis dans le présent Contrat-Plan.

## II. Niveau d'exécution des engagements

### 2.1 Engagements de l'ODRS

ENGAGEMENTS	ETAT D'EXECUTION	APPRECIATION
<p><b><u>Engagement N°1 : Transfert des</u></b></p>		
<p>Consolider les activités déjà transférées aux Organisations paysannes (OP) telles que la gestion de l'eau au niveau des casiers, la multiplication des semences, le battage mécanique, la transformation et la valorisation des productions agricoles</p>	<p><b>Dans le domaine de la gestion de l'eau au niveau des casiers :</b> la poursuite des séances d'information et de sensibilisation pour la bonne gestion de l'eau et le respect des tours d'eau.</p> <p><b>Dans le domaine de la multiplication des semences :</b> l'appui à la Société coopérative de producteurs de semences de Sélingué pour l'acquisition de la semence de base (G4 et R1) auprès de l'IER et du PAFISEM dans le cadre du réseau r2 ; la création de deux nouvelles sociétés coopératives de production de semences (Jè ka baara de Maninkoura et Fasso siw de Sélingué) ; le suivi des parcelles et des producteurs ; la formation de 2 responsables de la coopérative de Sélingué sur la gestion de la fertilité des sols et la gestion de la coopérative, de 6 producteurs en marketing et commercialisation des semences ; l'appui à la société coopérative de producteurs de semences de Sélingué pour l'acquisition d'un motoculteur et accessoires, de 3,9 tonnes d'engrais et l'appui à la certification des semences.</p> <p><b>Dans le domaine du battage mécanique :</b> suivi de 150 unités de battage</p> <p><b>Dans le domaine de la transformation et de valorisation des productions agricole :</b> 138 producteurs ont été formés aux techniques de conditionnement du sésame ; 180 producteurs formés aux techniques de conservation, de conditionnement et de transformation des fruits et légumes ; 02 groupements de femmes étuveuses ont été structurés, équipés en kits et formés aux techniques modernes d'étuvage et de transformation du riz ; 04 étuveuses des zones de Sélingué et Maninkoura ont participé à la comice agricole à Ségou avec l'appui du Projet APRAO ; 28 femmes ont été formées en</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>Consolider les activités déjà transférées aux Organisations paysannes (OP) telles que la gestion de l'eau au niveau des casiers, la multiplication des semences, le battage mécanique, la transformation et la valorisation des productions agricoles (Suite)</p>	<p>techniques de fabrication du savon local « faracourouni » ; deux coopératives de transformation des produits agricoles ont été appuyées pour participer au Salon International de l'Agriculture de Bamako ; le chef SAVPV a été initié aux techniques de transformation du maïs en yaourt et boisson ; de nouvelles techniques d'étuvage du riz ont été vulgarisées en partenariat avec le Laboratoire des technologies alimentaires de l'IER et SAA auprès de la coopérative des étuveuses de Sélingué.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Renforcer les capacités des Comités Paritaires de Gestion des Terres et des Fonds d'Entretien des Périmètres pour une meilleure implication des producteurs dans la gestion des redevances (entretien du réseau, mise en eau, recouvrement et utilisation des ressources)</p>	<p>Réalisation de vingt trois (23) sessions dont cinq (5) à Maninkoura sur l'entretien des réseaux, la gestion de l'eau, le suivi des travaux réalisés par les entreprises ; le paiement de la redevance, le retrait et la réattribution des parcelles, sur l'organisation du tour d'eau et les dispositions à prendre pour la bonne conduite des opérations d'approvisionnement des parcelles en eau.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Renforcer les capacités des partenaires impliqués dans la gestion des infrastructures portuaires et piscicoles</p>	<p>La mise en place des Comités de gestion des infrastructures portuaires pour les deux ports de pêche, Carrière et Faraba et leur formation ; la poursuite de la mise en place des comités de gestions des infrastructures scolaires ; l'établissement d'une convention entre les gérants des autres bornes fontaines, la Mairie et EDM-Sa ; l'appui à la mise en place du comité de gestion des bornes fontaines de l'adduction d'eau de Faraba</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Développer les capacités des organisations paysannes (OP) pour une bonne gestion de leurs activités et de leurs ressources</p>	<p>Par rapport à la consolidation des OP, l'appui en montage de projets de l'association « Niètaa » des maraichers de Maninkoura ; la formation sur la tenue des outils de gestion des associations « Jamajigui » de Siranikélé, « Jamajigui » de Sokona et « Sigidajigui » de Bougoudala ; la formation en techniques de production des semences de riz avec l'appui de l'APRAO pour huit (08) producteurs ; la formation de 25 producteurs sur le thème « temps, climat et agriculture » avec l'appui du Projet METAGRI OPS Mali ; la dotation de quatorze (14) observateurs villageois en pluviomètre. Par rapport à la promotion des activités génératrices de revenus et de l'accès au crédit, plusieurs groupements ont bénéficié des lignes de crédit au niveau des institutions de micro-finance de la place, l'appui de 42 groupements de femmes évoluant dans le</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>Développer les capacités des organisations paysannes (OP) pour une bonne gestion de leurs activités et de leurs ressources (Suite)</p>	<p>secteur de la commercialisation du riz dans la zone de Sélingué et Maninkoura; Par rapport au renforcement des compétences, la poursuite de l'appui aux Organisations paysannes pour l'approvisionnement en engrais à travers le Plan d'action du Ministère de l'Agriculture pour la production de 10 millions de tonnes de céréales à l'horizon 2012 ; l'appui à la gestion des plates formes multifonctionnelles ; la dynamisation des Associations traditionnelles d'apiculteurs ; la participation de sept (7) producteurs et sept (7) cadres à une visite d'échange d'expérience à Niono en Zone Office du Niger (CRRALIER et la zone de développement de Niono) sur l'identification des plantes aquatiques nuisibles et les techniques de lutte (Salvinia molesta, la jacinthe d'eau douce, et le Typha) ; l'organisation des chantiers de battage et l'entretien régulier des machines (23 équipes des Sociétés Coopératives et 12 équipes des privés) et la formation de huit (08) jeunes et leur dotation en matériels apicoles.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Appuyer les communes dans la gestion des infrastructures qui leur seront transférées</p>	<p>Mise en place de six (06) comités de gestion ; le renforcement de capacité des membres de comité de gestion et l'élaboration d'un projet de convention pour la gestion intégrale des deux (02) ports (Carrière et Faraba).</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p><b>Engagement N°2 : Gestion financière et investissement</b></p>		
<p>Procéder à l'établissement du cadastre systématique de toutes les parcelles aménagées et réhabilitées</p>	<p>La réalisation par le bureau d'études I-Sept de l'étude relative à «l'établissement du coût de l'élaboration du cahier des charges et de la mise en œuvre du cadastre des aménagements de la zone ODRS ».</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Préparer et soumettre à l'Etat les coûts liés à cette opération qui rentre dans le cadre de la gérance des terres;</p>	<p>Les démarches administratives pour la prise en charge du coût lié à l'établissement du cadastre systématique de toutes les parcelles aménagées et réhabilitées sont en cours.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Faciliter l'installation des jeunes ruraux et des femmes sur les terres aménagées et contribuer à la réussite de leurs exploitations par l'appui conseil et la formation</p>	<p>Dans le cadre de l'accès des femmes et des jeunes à la terre : A Sélingué : sur une attribution totale en riz de 855,92 ha, les femmes occupent 130,1 ha soit les 15% ; en maraîchage sur 37,92 ha, 9,69 ha sont aux femmes soit les 25 % ; en banane sur 72,35 ha, 4,30 ha appartiennent aux femmes soit les 6 % ; en maïs sur 46,37 ha, 1,03 ha sont pour les Femmes soit les 2% ; A Maninkoura : sur une attribution totale en riz de 929,58 ha, les femmes occupent 23,21 ha soit les 2 % ; en maraîchage sur 8,3 ha, environs 4 ha sont attribuées aux femmes soit les 48 %</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>Faciliter l'installation des jeunes ruraux et des femmes sur les terres aménagées et contribuer à la réussite de leurs exploitations par l'appui conseil et la formation (Suite)</p>	<p>Dans le domaine de la riziculture, 4 groupements mixtes ; 28 femmes et 55 jeunes ont bénéficié de la réattribution des terres et ont vu leurs capacités techniques renforcées. Dans le domaine du maraichage, 20 groupements mixtes, 150 femmes et 110 jeunes ont bénéficié de terres dans les périmètres et ont été dotés en semences à travers un programme de maraichage initié par l'ODRS. Dans le domaine de la diversification des cultures, un programme de promotion de la culture du manioc a été initié avec l'APEJ et un partenaire privé en vue d'une insertion massive des jeunes dans les activités économiques.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Veiller au respect strict de l'équilibre entre les ressources et les emplois. A cet effet, veiller chaque année, avant le 31 Janvier, à l'ajustement des charges en fonction des montants de redevance réellement recouverts</p>	<p>✓ Situation d'exécution des fonds propres Au 31 Décembre 2011, les recettes propres ont été recouvrées à hauteur de 79 843 655 FCFA, soit 38,84% des prévisions du Contrat-Plan. A la même date en 2012, le taux de recouvrement a atteint 55,86% des prévisions soit un montant de 117 068 615 FCFA. Cette contre-performance s'explique par la non-exploitation optimale de l'écloserie et des autres infrastructures halieutiques. Ce qui constitue aujourd'hui un grand manque à gagner pour la structure. Les redevances eau constituent à n'en pas douter la principale source de recettes de l'ODRS avec 68,16% des recettes perçues en 2012 contre 81,07% en 2011.</p> <p>✓ Situation des dépenses sur fonds propres Les primes et indemnités dues aux agents et certains travaux d'entretien courant ont été exécutés sur les fonds propres en 2011 comme en 2012. Les deux années se sont caractérisées par un accroissement du volume des travaux, conséquence de l'état de dégradation des infrastructures hydrauliques des périmètres notamment à Sélingué. Cet état de fait a occasionné des travaux d'urgence dans les deux périmètres. Ainsi, pour les deux campagnes de 2012 à Sélingué et à Maninkoura, 50,23% des recettes propres perçues ou 58 812 911 de FCFA ont été consacrés aux travaux d'entretien et de consolidation des ouvrages hydromécaniques et aux travaux de préparation des campagnes contre 62,17% des recettes perçues en 2011.</p> <p>Par ailleurs, compte tenu des difficultés dans la mobilisation de la subvention de l'Etat en 2012, 38 541 608 de FCFA des fonds propres ont permis la prise en charge du fonctionnement de l'ODRS, soit 32,92%. La part des dépenses du personnel s'élève à 19 995 533 de FCFA, soit 17,08%.</p> <p>Les ressources propres ont été consacrées aux dépenses d'investissement au détriment des autres postes de dépenses, notamment le fonctionnement de l'Etablissement. Ce qui dénote l'insuffisance des recettes propres par rapport aux dépenses éligibles et incompressibles.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

Maintenir transparente la gestion du fonds d'entretien du réseau	<p>Dans le cadre de la consolidation du partenariat entre l'O.D.R.S et les Producteurs, la situation de la gestion du fonds de redevances (recouvrement, utilisation) est exposée périodiquement aux Producteurs au cours des réunions des Comités Paritaires. La restitution est faite par les membres paysans des Comités Paritaires à leurs mandants.</p> <p>En 2010, six réunions ont été tenues au niveau de Sélingué et deux à Maninkoura ;  En 2011, six réunions ont été tenues au niveau de Sélingué et quatre à Maninkoura ;  En 2012, sept réunions ont été tenues au niveau de Sélingué et une à Maninkoura.</p> <p>Un procès verbal de chaque réunion est produit et est expédié à chaque membre ayant pris part à la réunion. Les procès verbaux des réunions sont disponibles au niveau du secrétariat du Comité pour consultation.</p>	<b>Satisfaisant</b>
Faire auditer ses comptes conformément aux dispositions du SYSCOA en vigueur	Les comptes de l'ODRS au 31/12/2010 ont été audités conformément aux dispositions du SYSCOA en vigueur par la Société d'Assistance, de Révision, d'Expertise Comptable et d'Information (SARECI) SARL.	
<b>Engagement n° 3 : Gestion des terres et des infrastructures</b>		
Préparer et soumettre au département de tutelle, le dossier relatif à l'immatriculation effective et à la gérance de toutes les terres qui lui sont affectées	La phase terrain à travers les investigations topographiques et une expertise immobilière dans les trois zones de développement rural de l'ODRS a été réalisée par le Bureau d'Etudes et d'Application Topographique (BEAT). Le rapport provisoire est disponible.	<b>Moyennement Satisfaisant</b>
Procéder à la mise à jour régulière des normes techniques pour la réalisation des entretiens de qualité en vue d'assurer la pérennité des infrastructures	Dans le cadre de la mise à jour régulière des normes techniques, chaque dossier de consultation restreinte comporte « des prescriptions techniques particulières » se rapportant uniquement aux travaux concernés. Ces prescriptions techniques particulières développent effectivement les méthodes particulières d'exécution de chaque type de travaux indiqué dans le dossier. Ces méthodes d'exécution exigent le respect strict du profil théorique des ouvrages à entretenir. En un mot, il s'agit de respecter, au cours des travaux d'entretien, les normes ou les caractéristiques de construction des ouvrages.	<b>Satisfaisant</b>

<p>Améliorer l'efficacité de l'irrigation en réduisant au maximum les pertes d'eau dans le système hydraulique primaire et secondaire</p>	<p>L'amélioration de l'efficacité de l'irrigation résulte de l'organisation du chargé de la gestion d'eau, du réseau hydraulique et des infrastructures qui veille sur la répartition du débit injecté dans le canal primaire pour servir les différentes prises secondaires tout en sollicitant moins le déversoir de sécurité. Pour une meilleure opérationnalisation de ce schéma, la redynamisation des différents groupements a été effective afin d'assurer la gestion de la main d'eau au niveau des différents sous secteurs.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Accompagner les exploitants agricoles et leurs groupements d'irrigants (GI), afin de limiter la consommation de l'eau dans les parcelles à 14 000 m<sup>3</sup>/ha en riziculture d'hivernage</p>	<p>L'amélioration de la gestion de l'eau a été au centre des préoccupations de l'ODRS. A cet effet des formations ont été organisées dans les zones à l'attention des chefs de casiers et des aiguadiers. Pour rendre plus efficace la gestion de l'eau à Maninkoura et minimiser les pertes, l'ODRS a recruté six (6) aiguadiers pour mieux organiser le tour d'eau. En plus, des séances de sensibilisation permanentes des exploitants autour des questions relatives au respect du tour d'eau, du calendrier agricole et des normes de planage dans les casiers ont été menées par les agents d'encadrement. Toutes ces mesures ont abouti à une réduction de la consommation. Pour la campagne de contre saison, la consommation d'eau dans le périmètre de Sélingué est passée de 24 957 m<sup>3</sup>/ha en 2011 à 19 945 m<sup>3</sup>/ha en 2012 soit une diminution de 20%. Cette situation dénote d'une amélioration de la gestion de l'eau à travers l'implication des groupements d'irrigants dans l'organisation de la distribution de l'eau dans les parcelles. Pour le cas de Maninkoura, la diminution est surtout due à la suspension de la campagne de contre saison en riz. Cependant des efforts restent encore à fournir dans la mesure où les consommations d'eau sont supérieures aux normes requises qui sont comprises entre 12 000 et 18 000 m<sup>3</sup>/ha.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Se doter de personnel complémentaire par rapport aux nouveaux périmètres aménagés et renforcer sa capacité dans la gestion de l'eau</p>	<p>L'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS), dans le cadre de sa mission telle que définie à l'article 3 de la Loi N°96-042 AN/RM du 07 Août 1996, emploie un effectif insuffisant par rapport aux besoins des deux périmètres irrigués encadrés. Néanmoins, nous avons enregistré l'arrivée d'agents de différents profils pour la plupart inutilisable dans les périmètres. A titre de rappel, quatorze (14) agents ont été reçus en 2011 et 10 agents en 2012. Soit un total de 24 agents. Les profils reçus sont : Ingénieurs d'Agriculture et du Génie Rural ; Technicien d'Agriculture et du Génie Rural ; Inspecteur des Finances ; travailleur Social ; Secrétaires ; Aides-Archivistes ; Aide-Documentaliste ; Aide-électricien ; Chauffeurs. Toutefois, les agents directement impliqués dans la gestion des périmètres ont reçu une mise à niveau en gestion de l'eau au démarrage de chaque campagne.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>Analyser les possibilités d'une redevance variable (spéculation produite, période ou quantité de l'eau utilisée, etc.)</p>	<p>Les dispositions en vigueur au niveau de l'ODRS reposent déjà sur le principe de la variabilité. Ainsi selon le type d'aménagement, la nature de la spéculation (besoin en eau) et la période de la culture, le taux de redevance est modulé.</p> <p>Il est à noter que les derniers changements de redevance sur les cultures de riz, de maraîchage, de banane et les cultures sèches sont intervenus en 2009.</p> <p><u>Périmètre de Sélingué:</u> (anciens montants) Riziculture : 27000 FCFA ; Maraichage : 27 000F CFA ; Bananeraies irriguées : 100 000 F CFA ; Bananeraie arrosée : 70 000 F CFA Cultures sèches : 7500 F CFA</p> <p><u>Périmètre de Sélingué:</u> (montants en vigueur) Riziculture : 35000 FCFA ; Maraichage : 35000F CFA ; Bananeraies irriguées : 150000 F CFA ; Bananeraie arrosée : 120000 F CFA Cultures sèches : 15000 F CFA</p> <p><u>Périmètre de Maninkoura</u> : (montants en vigueur) Riziculture : 46500 FCFA ; Maraichage : 46500F CFA ; Bananeraies irriguées : 150 000 F CFA ; Bananeraie arrosée : 120 000 F CFA Cultures sèches : 15000 F CFA</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Former et sensibiliser les exploitants agricoles pour le respect des tours d'eau et du calendrier agricole</p>	<p>Les deux (02) périmètres sont exploités en riz pour près de 80% et le reste en maraîchage, en banane et en cultures sèches (maïs) surtout en hivernage.</p> <p>Par rapport au tour d'eau, si l'activité est menée en contre saison pour le périmètre de Sélingué, pour Maninkoura c'est pendant les deux saisons avec un pic en contre saison.</p> <p>Durant ces périodes, il est procédé essentiellement : à la sensibilisation des producteurs ; au renforcement des capacités des producteurs en rapport avec la gestion de l'eau ; à la conduite des opérations de tours d'eau.</p> <p>Par ailleurs, la relecture du cahier de charges et de la convention d'exploitation réalisée courant 2012, a facilité la compréhension des acteurs de la nécessité d'une gestion rationnelle de l'eau d'irrigation. Les activités de médiatisation sont faites à travers les deux radios locales de Sélingué (Voix de Sélingué et Radio BAYA) et sont adressées aux exploitants des deux (02) périmètres.</p>	<p><b>Moyennement satisfaisant</b></p>
<p>Préparer un programme annuel d'entretien des infrastructures primaires et secondaires avant le 31 janvier de chaque année, avec la participation des membres paysans des comités paritaires</p>	<p>Le programme d'entretien des infrastructures primaires et secondaires est préparé au mois de Décembre de chaque année pour la campagne de contre saison et au mois de Juin pour la campagne d'hivernage.</p> <p>Le travail se fait en deux étapes à savoir : le recensement des travaux d'entretiens nécessaires des périmètres, effectué par le personnel d'encadrement dans le cadre de son programme normal de travail et la validation du recensement par le Comité Paritaire sur proposition du Département technique. Par ailleurs, les membres du Comité Paritaire participent au dépouillement et au suivi des travaux ainsi qu'à leur réception.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>Exécuter, par contractualisation, le programme annuel d'entretien des infrastructures primaires et secondaires, tel que convenu avec les comités paritaires, en assurant leur fonctionnement efficace et durable, avant le démarrage de chaque campagne agricole</p>	<p>L'exécution des travaux d'entretien des infrastructures primaires et secondaires passe généralement par un appel à la concurrence. Les étapes suivantes à observer en la matière sont entre autres : l'identification des travaux par une équipe comprenant les agents de l'encadrement et les représentants des exploitants (chefs de secteurs et de casiers) ; l'adoption en réunion du Comité Paritaire de la liste des travaux à réaliser ainsi que les délais ; l'élaboration des dossiers de consultation et leur mise à la disposition des entreprises invitées à participer à la consultation et le choix des attributaires par une commission de dépouillement des offres désignée par décision du Directeur Général de l'ODRS et composée de l'encadrement et des membres paysans du Comité Paritaire.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Contrôler avec les représentants paysans des Comités paritaires, la qualité des travaux d'entretien avant le paiement des contractants</p>	<p>Les travaux d'entretien en cours de réalisation sont suivis par une équipe composée des délégués du Comité paritaire. Les membres paysans des Comités paritaires participent très activement à la surveillance et au contrôle des travaux d'entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2012, cinq (05) procès verbaux de réception relatifs aux travaux périodiques de préparation des campagnes de contre saison et d'hivernage ont été établis au niveau du périmètre de Sélingué et un (01) au niveau du périmètre de Maninkoura.</li> <li>- En 2011, sept (07) procès verbaux de réception relatifs aux travaux périodiques de préparation des campagnes de contre saison et d'hivernage ont été établis au niveau du périmètre de Sélingué et deux (02) au niveau du périmètre de Maninkoura.</li> <li>- En 2010, sept (7) procès verbaux de réception relatifs aux travaux périodiques de préparation des campagnes de contre saison et d'hivernage ont été établis au niveau du périmètre de Sélingué et deux au niveau du périmètre de Maninkoura.</li> </ul>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Poursuivre la tenue du répertoire de l'ensemble des entreprises intervenant dans l'exécution des travaux d'entretien et le rendre disponible au niveau des structures techniques concernées</p>	<p>Le répertoire actuel comporte onze (11) Entreprises.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>Entreprendre des réparations d'urgence, en rapport avec les Comités paritaires</p>	<p>Des réparations d'urgence sont entreprises en cas de nécessité absolue. En effet, pendant la pleine période d'irrigation, donc après l'exécution des travaux d'entretien courant, des dégâts peuvent apparaître sur une partie du réseau d'irrigation. Le Comité paritaire soumet une proposition de prise en charge à la Direction Générale de l'ODRS.</p> <p>Au cours de l'année 2010, il a été réalisé au niveau du périmètre de Sélingué, le curage du fond de quelques sections non revêtues des canaux P1 et P2. Par contre à Maninkoura, les interventions d'urgence ont concerné dans un premier temps une section d'une quarantaine de mètres linéaires de la digue de protection du périmètre qui avait cédé suite à un acte de vandalisme pendant une période exceptionnelle de grandes pluies et dans un second temps les cavaliers des fossés de garde qui devaient être rehaussés en plusieurs endroits. Ces interventions qui ont lieu à une période difficile d'accès au périmètre par les gros engins ont coûté plus de 25 000 000 FCFA.</p> <p>Par contre aucun des deux périmètres n'a fait l'objet de réparations d'urgence durant les années 2011 et 2012.</p>	<p><b>Moyennement satisfaisant</b></p>
<p>Soumettre à l'Etat des requêtes de financement pour la réhabilitation des réseaux primaires et secondaires d'irrigation et de drainage</p>	<p>Des requêtes de financement pour la réhabilitation du périmètre de Sélingué afin d'améliorer l'efficacité de l'irrigation ont été soumises à l'Etat à travers le Département de tutelle et à quelques partenaires techniques et financiers notamment l'IICEM, la Coopération Japonaise et la BAD.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p><b>Engagement n°4 : Intensification et diversification des productions agricoles</b></p>		
<p>L'identification, l'étude et l'aménagement de nouvelles terres agricoles en vue de l'augmentation des superficies exploitables</p>	<p>Aucune nouvelle identification n'a été effectuée durant la période du contrat plan. Les efforts ont été plutôt axés sur l'étude de faisabilité des plaines et bas-fonds déjà identifiés.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>La promotion de nouvelles spéculations : fruits et légumes, sésame, karité, banane, patate, soja, arachide, pourghère, manioc etc</p>	<p>L'ODRS a poursuivi son programme de diversification des cultures. Les actions menées dans ce cadre ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture d'arbres fruitiers améliorés aux planteurs pour 39 440 unités plantés sur une superficie de 312,81ha. Cette activité a été accompagnée par le renforcement de capacité des producteurs ;</li> <li>- la mise en place des organisations des producteurs de sésame,</li> <li>- la mise en place et le renforcement de capacité des groupements de femmes productrices de beurre de karité ;</li> <li>- la mise en place et le renforcement de capacité des organisations des producteurs de banane,</li> </ul> <p>En plus de ces cultures, on peut signaler également l'initiation du Programme manioc et l'introduction des variétés de tomates d'hivernage « Carioca » et « Caraïbo ». Ces deux variétés ont occupé une superficie de 1,53 ha auprès de 51 producteurs pour une production de 19,169 tonnes.</p> <p>Le programme d'introduction a également concerné l'oignon d'hivernage.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>L'augmentation du nombre de caisses d'épargne et de crédit dans la zone d'intervention de l'Office de Développement Rural de Sélingué</p>	<p>Le nombre de caisse par Institution n'a pas évolué depuis 2010. La zone de l'O.D.R.S est couverte par cinq (05) Institutions de micro finances. Il s'agit de Kafo Jiginew, Kondo Jigima, Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt, Caisse Niéta et Soro Yiriwasso.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>L'amélioration du niveau d'équipements des exploitants</p>	<p>Les représentants des producteurs et leurs organisations ont été régulièrement sensibilisés pour le renforcement de leur collaboration avec les institutions de micro-finance en vue de la prise en charge de leurs besoins d'équipement</p> <p>Dans le cadre des festivités du cinquantième, la Société Toguna-sa a offert des équipements (tracteurs, motoculteurs, charrette....) à ses partenaires du Mali et de la sous-région. Ainsi, un exploitant de la zone ODRS a bénéficié d'un motoculteur équipé.</p> <p>En plus, pendant la durée du contrat plan, nous avons noté, la mise en place de : de huit motoculteurs dont (05) par l'ODRS, (03) par ses partenaires APRAO et AID sa et l'acquisition de cinq (05) batteuses et de trois (03) décortiqueuses par les producteurs</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>La vulgarisation des thèmes techniques appropriés</p>	<p>En début de chaque campagne le calendrier agricole est élaboré par l'encadrement technique et validé avec le collège des présidents des Sociétés Coopératives agricoles de chaque zone d'exploitation. Ce calendrier, précise les itinéraires techniques et le chronogramme des thèmes à réaliser.</p> <p>Par ailleurs, une large diffusion des thèmes prioritaires est faite à travers les radios privées.</p> <p>Par rapport aux campagnes de reboisement, les thèmes techniques sont également vulgarisés dont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les techniques de Plantation (trouaison, écartement, soins sylvicoles...);</li> <li>- les techniques de traitement et d'entretiens des plantations.</li> </ul>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>La maintenance et l'entretien des infrastructures</p>	<p>Les périmètres sont exploités deux fois par an. Pour maintenir le minimum de sécurité d'irrigation des parcelles, l'entretien et la maintenance des réseaux sont nécessaires. Les travaux ont consisté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au désherbage des réseaux d'irrigation et de drainage ;</li> <li>- à la réparation et/ou au remplacement des matériels hydromécaniques ;</li> <li>- à la consolidation d'un tronçon de plus de 100 mètres linéaires du canal P2 et des zones défectueuses des canaux principaux P1 et P2 ;</li> <li>- à la consolidation de quelques pistes par des remblais latéritiques.</li> </ul> <p>Il est à noter également que l'O.D.R.S a établi deux contrats avec deux Entreprises pour des travaux spécifiques d'entretien.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

**Engagement n°5 : Promotion des actions socio-économiques en faveur des femmes et des jeunes**

Dans le domaine de l'agriculture,  
Au titre de la campagne 2010- 2011, suite au retrait de parcelles pour non exploitation dans le périmètre de Sélingué, il a été procédé pour le maraîchage à la réattribution de 5,99 ha dont 4, 58ha à 71 jeunes et 1,41 ha à 32 femmes.  
En 2012 neuf (09) femmes ont bénéficié de 2,25 ha pour la riziculture à Sélingué.  
Dans le domaine du commerce du riz, les activités ont porté sur l'appui technique à 29 groupements de femmes (6 à Maninkoura et 23 à Sélingué) et leur accompagnement pour accéder au crédit. Ceci leur a permis de bénéficier d'un financement de 23 millions FCFA pour plus de 5 000 tonnes de riz achetés et revendus.  
Dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle,  
En 2010, 47 femmes ont suivi des cours d'alphabétisation, 16 femmes néo alphabètes ont exercé la fonction de relais dans le cadre de la santé, 17 animatrices ont dispensé des cours d'alphabétisation dans les zones de Sélingué et de Maninkoura ; 30 jeunes ont suivi des cours d'alphabétisation, 18 jeunes néo alphabètes ont exercé la fonction de relais dans le cadre de la santé et de la conduite des batteuses, 20 animateurs ont dispensé des cours d'alphabétisation dans les zones de Sélingué et de Maninkoura.

En 2011, 273 femmes se sont inscrites aux cours dans les centres. Les résultats sont 110 femmes néo alphabètes et 28 animatrices ; 16 autres animatrices recyclées.

En 2012, 80 auditeurs dont 52 femmes se sont inscrits dans les centres de Kotouba, Balakongo, Sirakoro et Siranikélé.  
Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des capacités productives des Femmes et des jeunes, l'ODRS a octroyé :  
En 2010, dix (10) motopompes aux Associations féminines pour la conduite des activités de maraîchage ; 300 sachets de semences de tomate « SHASTA ET HEINTZ » à 100 femmes et 50 jeunes.  
En 2012, une quantité importante de semences maraichères à des prix subventionnés.  
Dans le cadre de la production halieutique, les activités réalisées ont porté sur le renforcement de capacité de 285 formatrices de poisson (poisson fumés et séchés) dans 20 campements autour du lac ; des séances de démonstration pour la bonne application du produit (K-othrine) dans le domaine de la conservation du poisson et la distribution de 1200 sachets de 50 g soit 60 kg de k-othrine.  
Notons également la formation en 2012 de 03 femmes en gestion des entreprises par le Projet APRAO

**Satisfaisant**

**Engagement n° 6 : Protection de l'environnement**

**Actions de reboisement**, la production de 85453 plants sur une prévision de 270000 soit un taux de réalisation de 31,64% ;la plantation individuelle de 13 ha sur une prévision de 100 ha soit un taux de réalisation de 13% ;la réalisation de 24 ha de bosquets villageois sur une prévision de 90 ha soit un taux de 26,66% ; la réalisation de 313 ha de vergers sur une prévision de 100 ha soit un taux de 312,81% ;la réalisation de 40121 ml de haies vives sur une prévision de 60000 ml soit un taux de réalisation de 66,86% ; la réalisation de 4ha en plantation de protection des berges sur une prévision de 11ha soit un taux de réalisation de 36,36% .

**Actions de défense et restauration des berges**, la pose de 558 m3 de moellons en enrochement libre d'une épaisseur minimale de 30 cm pour la protection des berges du fleuve et les chenaux ; la réalisation d'un hectare de reboisement en protection biologique ; la réalisation d'un hectare de bosquet ; la plantation de Cocotiers sur 1,7 ha.

**En matière de suivi et de traitement des gîtes potentiels de prolifération de simulies au niveau des périmètres,**

- En 2010, un traitement et 35 séances de contrôle de gîtes larvaires ont été effectués afin de limiter la nuisance provoquée par la piquûre des Simulies au niveau du périmètre de Sélingué.
- En 2011, une seule intervention a été menée dans le périmètre de Sélingué. Elle a porté sur le traitement de plusieurs gîtes larvaires, suivi de séances de contrôle. D'autres contrôles, sur la présence des larves ont été régulièrement effectués au niveau des prises d'eau et des drains où il a été constaté de grandes infestations au niveau du drain principal et des régulateurs. Mais pour cause d'insuffisance de produit, les traitements ne sont effectués qu'en cas de nuisance. Il faut noter que les traitements effectués ont considérablement réduit les nuisances dans le périmètre de Sélingué.
- En 2012, un traitement et 25 séances de contrôle de gîtes larvaires ont été effectués afin de minimiser la nuisance provoquée par la présence des simulies au niveau du périmètre de Sélingué.

Le niveau d'infestation du périmètre de Maninkoura n'est pas élevé et n'a pas nécessité de traitement durant les 2 ans

**En matière de suivi des activités de salubrité au niveau des 2 ports, tenue de réunions mensuelles par les comités**, ramassage des ordures et l'entretien des installations portuaires par les mareyeuses et les comités de salubrité ; installation d'un incinérateur de déchets solides à la Carrière.

- **Dans le domaine de l'apiculture** : il a été réalisé, la redynamisation des Associations

**Satisfaisant**

<p><u>Engagement n° 6</u> : Protection de l'environnement (Suite)</p>	<p>traditionnelles aux fins de leur donner un statut juridique pour une réelle promotion ; la formation, l'équipement et l'installation de huit (08) jeunes apiculteurs en partenariat avec l'APEJ/Sikasso et l'ONG Andansoni ; la distribution de 60 ruches améliorées aux apiculteurs de Yanfolila par AID sa.</p> <p><b>Dans le domaine de l'aménagement de terroirs villageois</b>, sensibilisation des Communes et des partenaires sur les enjeux de l'Aménagement des forêts et des points d'eau au moyen d'un d'Aménagement et de Gestion des Terroirs (AGT)</p> <p><b>Dans le cadre de l'aménagement des berges du lac</b>, un projet de TDR sur l'élaboration d'un schéma d'aménagement des berges du Lac a été élaboré avec l'implication de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
---	---	----------------------------

## 2.2 Engagements des Producteurs

ENGAGEMENTS	ETAT D'EXECUTION	APPRECIATION
<p><b>Engagement n°1 : Partenariat avec l'Office de Développement Rural de Sélingué</b></p> <p>Les producteurs s'engagent à appliquer scrupuleusement l'ensemble des textes contractuels (convention et tout autre Contrat de gestion ou d'exploitation) conclus entre l'ODRS et les producteurs, notamment ceux relatifs à :</p>		
<p>L'exploitation des périmètres (l'attribution des parcelles, l'exploitation des terres, le paiement de la redevance, l'entretien des infrastructures hydrauliques tertiaires, le service de l'eau, le retrait des parcelles)</p>	<p><b>Au titre des retraits et des attributions :</b> les réattributions ont porté sur 26,14 ha en riziculture uniquement dans le périmètre de Sélingué. Au niveau du PPIV Dalabacoro, 15 ha ont été affectés à 27 exploitants.</p> <p><b>Au titre de l'exploitation des terres :</b></p> <p>En 2011/2012, les superficies mises en valeur par les producteurs ont représenté 88% des prévisions contre 113% en 2010 pour le riz et 93,8% des prévisions contre 99,6 en 2010 pour les cultures sèches. Cette situation qui concerne les périmètres de Sélingué et de Maninkoura, est relative aux deux campagnes agricoles (contre saison et hivernage). Le faible taux enregistré s'explique par les difficultés d'approvisionnement en eau de Maninkoura surtout en contre saison où les réalisations diminuent d'année en année et à l'insuffisance de la pluviométrie.</p> <p>En 2012/2013, les réalisations ont été supérieures à celles de la campagne 2011/2012 pour l'ensemble des spéculations. Malgré la restriction dans la subvention des engrais, on peut noter une augmentation relative des réalisations qui sont passées de 6 123,45 ha à 6 637,54 ha soit une progression de 8,40%</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>L'exploitation des périmètres (l'attribution des parcelles, l'exploitation des terres, le paiement de la redevance, l'entretien des infrastructures hydrauliques tertiaires, le service de l'eau, le retrait des parcelles)</p> <p>(Suite)</p>	<p>pour le riz et de 14 137 ha à 19 579 ha soit une progression de 38,50% pour les cultures sèches et les légumineuses.</p> <p>Au cours de chaque campagne, des réunions de sensibilisation et d'explication du cahier de charges sont organisées par les membres paysans des Comités Paritaires et les Présidents des Unions de Sociétés Coopératives. Ces mêmes responsables participent activement à l'adoption et à la diffusion du calendrier cultural.</p> <p><b>Au titre du paiement de la redevance :</b> Les problèmes rencontrés dans le paiement de la redevance eau concernent surtout le périmètre de Maninkoura. Au cours de ces trois années, grâce à la forte sensibilisation des exploitants à travers les radios de proximité et les rencontres animées conjointement par le personnel d'encadrement et les producteurs membres du Comité paritaire dans les villages, le taux de recouvrement de la redevance s'est amélioré. Le rapport de recouvrement des services techniques fait état de 50% en 2012 contre 38% en 2011. Par contre à Sélingué, le paiement se fait sans aucune difficulté (98%).</p> <p><b>Dans le domaine du service de l'eau :</b> A ce niveau, des tours d'eau sont organisés dans les deux périmètres par les groupements d'irrigants constitués essentiellement de producteurs. Le suivi des tours d'eau se fait par les responsables de ces groupements en collaboration avec le service de gestion eau. Si le tour d'eau est respecté à 80% par les producteurs de Sélingué, à Maninkoura, ce taux dépasse les 90%. Les difficultés dans le cadre du service de l'eau sont constatées dans les deux périmètres. Il s'agit notamment des problèmes d'approvisionnement en eau ; des interruptions électriques ; des pannes de pompes à Maninkoura ; de la vétusté des canaux d'irrigation à Sélingué.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
---	--	----------------------------

<p>L'exploitation des infrastructures portuaires (quais, chambres froides, usines de glace, centre de traitement du poisson, etc.)</p>	<p>Dans les deux ports, les quais, les centres de traitement du poisson et les marchés sont gérés par les organisations de pêcheurs. Par contre, l'usine de glace et les chambres froides sont destinées à une gestion déléguée après signature de convention de cession.</p>	<p><b>Insuffisant</b></p>
<p>Entretien des réseaux tertiaires, quaternaires et assurer une bonne gestion de l'eau</p>	<p>L'entretien des réseaux tertiaires et quaternaires constitue une activité fondamentale incluse dans le calendrier agricole. A ce titre, sa réalisation revêt un caractère systématique. Mais force est de reconnaître que l'entretien des réseaux tertiaires et quaternaires est effectué insuffisamment et avec un très grand retard pendant la campagne d'hivernage. Cela se justifie par la priorité donnée aux cultures sèches qui occupent la majeure partie du temps de l'exploitant pendant la période.</p> <p>Sur une longueur de 37 000 m de réseau à entretenir, environ 22 350 m en moyenne par campagne ont été entretenus par les producteurs. Soient 134 100 m pour les trois ans du contrat plan</p> <p>Six (06) contrôles (soit deux par an) de l'entretien du réseau de chaque périmètre ont été faits par les responsables paysans des Comités Paritaires en collaboration avec l'encadrement et cela conformément aux dispositions des cahiers de charges.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Assurer la police des réseaux à travers leurs groupements</p>	<p>Les groupements d'irrigants à travers les chefs de secteurs et les chefs de casiers assurent la surveillance des réseaux. Périodiquement les rencontres ont été organisées pour faire le point des activités. Ces activités ont permis de minimiser les dégâts sur les matériels hydro mécaniques et les cadenas. Au titre du contrat plan, il a été tenu cinquante cinq (55) réunions des membres des groupements d'irrigants autour des différentes questions relatives à la gestion des réseaux.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>

<p><b>Engagement n°2 : Intensification de la production</b></p> <p>Les producteurs s'engagent à :</p>		
<p>Améliorer la productivité en appliquant toutes les techniques d'intensification des cultures préconisées par l'encadrement, notamment le respect des calendriers, l'utilisation des semences sélectionnées, la fertilisation organique et minérale, la lutte contre les adventices et les déprédateurs</p>	<p>Le préalable est l'organisation en début de campagne de deux (02) réunions (une par périmètre) par l'encadrement en collaboration avec les responsables des Sociétés coopératives. La restitution de ces réunions dans les villages et aux niveaux des secteurs par les responsables. Les résultats obtenus se présentent comme suit :</p> <p><b>En matière de respect du calendrier agricole,</b> D'une façon générale, le calendrier agricole est respecté en contre saison par la majorité des exploitants. En hivernage, la situation n'est pas maîtrisée pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'insuffisance d'équipement pour réaliser au même moment toutes les activités agricoles (cultures dans le périmètre et hors périmètre) ;</li> <li>- la pratique d'extension des superficies ;</li> <li>- l'orpaillage ;</li> <li>- l'état défectueux du réseau de drainage.</li> </ul> <p>Ainsi, à Sélingué en campagne d'hivernage environ 45% des exploitants ont respecté le calendrier contre 95 % en campagne de contre saison.</p> <p>A Maninkoura le problème d'approvisionnement en eau conduit souvent à des modifications de calendrier.</p> <p><b>En matière d'utilisation des semences sélectionnées,</b> les sociétés coopératives de producteurs de semences de Sélingué et de Maninkoura sont engagées pour la satisfaction des besoins en semences sélectionnées de la zone. Elles interviennent non seulement dans la production, mais aussi dans la sensibilisation des producteurs quant à l'importance de l'utilisation de la bonne semence. Ainsi en 2010, sur un besoin recensé de 180 tonnes, 64 tonnes de R2 ont été mises à la disposition des exploitants soit 35,55%. En 2011, sur un besoin recensé de 150 tonnes, 35 tonnes de R2 ont été mises à la disposition des exploitants soit 23,3%. L'objectif assigné à la coopérative était de 33 tonnes de semences de riz. La différence est comblée par le rinçage dans le cadre du programme semencier.</p> <p>En 2012, l'approvisionnement des producteurs en semences de riz de qualité a</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

<p>Améliorer la productivité en appliquant toutes les techniques d'intensification des cultures préconisées par l'encadrement, notamment le respect des calendriers, l'utilisation des semences sélectionnées, la fertilisation organique et minérale, la lutte contre les adventices et les déprédateurs</p> <p>(Suite)</p>	<p>été affecté par les difficultés économiques du moment. Cette situation a eu pour conséquence la vente en partie du stock destiné à couvrir les besoins de la campagne d'hivernage. Le stock après vente dans les magasins des semenciers couvraient à peine 20% des besoins totaux. Le reste des besoins a été couvert par le rinçage et l'apport des différents marchés du pays.</p> <p><b>En matière de fertilisation organique et minérale,</b> Au niveau des deux périmètres les entretiens ont porté sur le désherbage (manuel et chimique) et la fertilisation principalement sur le riz. La poursuite du programme de subvention aux intrants agricoles a favorisé une forte application de l'engrais à la dose requise par la plupart des producteurs.</p> <p>Le taux de couverture des besoins en 2012 pour le NPK a été de 32% contre 55,6% en 2011. Quant à l'urée, le taux de couverture a été de 42% en 2012 contre 64% en 2011.</p> <p>Ainsi les quantités d'engrais utilisés par les producteurs sur l'ensemble des superficies ont été de : 715 tonnes de NPK, 1160 tonnes d'urée et 1027 tonnes de fumure organique « sabugnuman » en 2012 contre 1 292 tonnes de NPK, 1 119 tonnes d'urée et 693 tonnes de fumure organique « sabugnuman » en 2011. En 2010, les quantités ont été de 1186,8 tonnes de NPK, 815 tonnes d'urée d'Activa.</p> <p><b>En matière de lutte contre les adventices et les déprédateurs,</b> les techniques de lutte sont le désherbage chimique ou mécanique contre les mauvaises herbes et le traitement chimique contre les insectes. Le désherbage manuel est pratiqué, seulement lorsqu'on a à faire à des adventices coriaces, telles que le gazon, le riz sauvage et les cypérus.</p> <p>Nous constatons qu'en hivernage le désherbage chimique est beaucoup pratiqué en raison du fort enherbement tandis qu'en contre saison le désherbage manuel prédomine. Notons par ailleurs que le traitement chimique représente environs 70% de réalisation dans le périmètre de Sélingué.</p> <p>La situation phytosanitaire est restée calme dans l'ensemble durant la période du contrat plan. Cependant, des infestations de ravageurs à faible densité ont été souvent enregistrées à la faveur des fortes précipitations survenues. Les traitements conséquents ont été effectués, souvent avec l'appui matériel des services régionaux de la protection des végétaux.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
--	---	----------------------------

Participer, à travers les Comités Paritaires, à l'identification et à l'évaluation des besoins en travaux, au contrôle et à la surveillance des travaux d'entretien	L'identification et le recensement des besoins en travaux d'entretien à la fin de chaque campagne sont effectués par une équipe composée du personnel d'encadrement et des représentants des producteurs au sein du Comité Paritaire. Les membres paysans des comités paritaires participent également à la sélection des entreprises au contrôle, à la surveillance et à la réception des travaux.	<b>Satisfaisant</b>
Respecter le calendrier agricole et appliquer toute la technique d'intensification de la culture irriguée	Par rapport au respect du calendrier agricole, il existe des difficultés en hivernage et cela malgré le dispositif mis en place. Ce dispositif commence en début de chaque campagne, par l'élaboration du projet de calendrier agricole par l'encadrement. Il est soumis en réunion aux responsables des producteurs (chefs secteurs, Présidents de Sociétés Coopératives). Après validation par la réunion, ce calendrier est diffusé au niveau des villages par les Présidents des Sociétés Coopératives et au niveau des périmètres par les Chefs de secteurs. Cette diffusion est renforcée par les medias. Le non respect du calendrier s'explique d'une part par l'insuffisance d'équipement et d'autre part l'insuffisance de main d'œuvre. En ce qui concerne les techniques d'intensification de la culture irriguée, Les techniques conseillées par l'encadrement sont inscrites généralement dans les calendriers agricoles. Leur vulgarisation se fait à travers les réunions d'information et de sensibilisation par les producteurs paysans membres des Comités Paritaires dans les villages.	<b>Moyennement Satisfaisant</b>
Respecter le cahier des charges signé avec l'ODRS dans le cadre des Contrats d'exploitation	Durant la durée du contrat plan, le constat qui s'est dégagé est le non respect des clauses du cahier des charges par les producteurs notamment le respect du calendrier en hivernage, l'entretien des tertiaires et des quaternaires, le paiement de la redevance eau au niveau de Maninkoura.	<b>Insuffisant</b>
Veiller à une gestion plus rationnelle de l'eau d'irrigation dans les parcelles	Après l'adoption du calendrier agricole, les chefs de casiers et de secteurs qui sont des responsables producteurs, surveillent la gestion de l'irrigation et approchent le service technique en cas de besoin. Aussi ils gèrent les imperfections et dommages que les exploitants peuvent causer sur les réseaux. Dans le cadre de la gestion de l'eau, une organisation est en place, de concert avec l'encadrement pour minimiser les pertes d'eau et renforcer l'approvisionnement correct en eau des parcelles.	<b>Moyennement satisfaisant</b>

<p>Pratiquer la double culture de riz et les cultures de diversification sur les sols réservés à cet effet</p>	<p>Dans le cadre du respect du cahier des charges, la double culture est bien indiquée pour la riziculture. Quant aux cultures de diversifications, elles permettent d'augmenter le revenu et de contribuer à réduire effectivement la pauvreté dans la zone. Les résultats obtenus portent sur:  Pour les cultures maraichères, les superficies sont passées de 156,69 ha en 2010 à 328ha en 2011 et 419 ha en 2012, pour la banane elles sont passées 180 ha en 2010 à 98 ha en 2011 et 41 ha en 2012. Le niébé a progressé de 72 ha en 2010 à 80 ha en 2011 pour atteindre 241 ha en 2012 soit un cumul de 393ha. Quant au sésame, 190 ha ont été réalisés en 2010 contre 272 ha en 2011 et 281 ha en 2012. Les cultures de décrue sont passées de 100 ha en 2010 à 130 ha en 2011 pour atteindre 287 ha en 2012. La culture de décrue est faite dans les villages des Communes de Baya, Tagandougou, Sankarani et Yanfolila par 235 producteurs. Les cultures concernées sont entre autres la patate, l'arachide, le maïs et le gombo.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Participer à l'entretien et à la gestion des infrastructures portuaires et piscicoles</p>	<p>En attendant la finalisation de la convention de gestion des infrastructures des deux ports de Carrière et de Faraba avec une structure privée spécialisée, les activités menées se rapportent à la salubrité menée par les comités dans les ports de pêche et l'entretien des installations portuaires effectué par les opérateurs.</p>	<p><b>Insuffisant</b></p>

<b>Engagement n° 3 : Organisation des Producteurs</b> Les producteurs s'engagent à :		
Consolider et dynamiser les organisations paysannes, à travers la restructuration des organes, la formation des membres et la bonne gestion des fonds et équipements	Les activités suivantes ont été menées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'appui en montage de projets de l'association « Niètaa » des maraichers de Maninkoura,</li> <li>- la formation sur la tenue des outils de gestion des associations « Jamajigui » de Siranikélé, « Jamajigui » de Sokona et « Sigidajigui » de Bougoudala,</li> <li>- la formation en techniques de production des semences de riz avec l'appui de l'APRAO pour huit (08) producteurs,</li> <li>- la formation de 25 producteurs sur le thème « temps, climat et agriculture » avec l'appui du Projet METAGRI OPS Mali et la dotation de quatorze (14) observateurs villageois en pluviomètre.</li> <li>- consolidation de 23 Organisations Paysannes sur les thèmes se rapportant à :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la sensibilisation sur le renouvellement des organes ;</li> <li>✓ le rôle des OP dans le développement durable de leur ressort territorial ;</li> <li>✓ la gestion des engrais dans le cadre de l'initiative riz ;</li> <li>✓ la sensibilisation sur les menaces pesant sur les ressources naturelles ;</li> <li>✓ l'information, l'éducation et la communication sur la prévention du paludisme.</li> </ul> </li> </ul> Par ailleurs, les différents organes de gestion ont été renouvelés conformément aux statuts et règlement intérieur de chaque organisation. Dans le cadre de la transparence dans la gestion des fonds et des équipements, des réunions d'information ont été régulièrement tenues par les responsables afin de rendre compte aux autres membres.	<b>Moyennement Satisfaisant</b>
Gérer des organisations faïtières pouvant améliorer le fonctionnement des comités paritaires	Ce type de faïtière n'existe pas pour le moment dans la zone de l'O.D.R.S.	<b>Insuffisant</b>

<p>S'investir pour une meilleure structuration du monde rural, en souscrivant à la mise en place de nouvelles organisations de type coopératif basées sur la communauté d'objectif et d'intérêt</p>	<p>L'une des activités prioritaires des groupements est leur renforcement pour défendre les intérêts des adhérents. Il existe une multitude d'organisations informelles, notamment les groupements de femmes qui se sont formés autour des prestations agricoles concernant le riz comme le repiquage, le désherbage, la récoltes, le battage ou d'autres travaux qui jouent un rôle important dans le processus de la production agricole, de conditionnement, de transformation et de commercialisation. Il a été recensé en 2012:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 85 sociétés coopératives;</li> <li>- 35 associations d'hommes;</li> <li>- 38 associations de femmes;</li> <li>- 9 associations mixtes ;</li> <li>- 1 GIE ;</li> <li>- 190 groupements d'irrigants.</li> </ul> <p>Ces structures sont formées autour de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation du riz, de l'élevage et de l'apiculture.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Faire contrôler par le service gestion de l'eau, la qualité des travaux d'entretien réalisés, avant le paiement des prestataires</p>	<p>Les représentants des paysans participent à l'identification, à l'attribution des marchés, au suivi et à la réception des travaux. Au cours de l'année 2012, six (6) marchés de travaux d'entretien courant ont été exécutés contre sept (07) en 2011 et sept (07) en 2010. Les réceptions ont été sanctionnées par les procès verbaux (PV) signés par tous les membres de l'équipe constituée à cet effet.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Payer la redevance eau, aux dates indiquées dans le cahier des charges</p>	<p>En conformité avec les délais indiqués dans le cahier des charges, les responsables producteurs ont effectué des missions de sensibilisation et de rappel pour le respect des échéances. A Sélingué les taux de recouvrement des redevances en contre saison et en hivernage est environ de 98 %. A Maninkoura le recouvrement est encore timide malgré les actions de sensibilisation des producteurs à travers les villages. Le niveau a été de 50% en 2012 contre 38% en 2011. A chaque mission, les délais de paiement sont rappelés à savoir le 30 Juin pour la contre saison de riz; le 31 Décembre pour le riz d'hivernage ; le 30 Avril pour le maraîchage et le 31 Octobre pour la culture de banane.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>

<p>Organiser un courant d'échange permanent entre la base et le sommet pour véhiculer toutes les informations utiles provenant des instances de partenariat : Conseil d'Administration de l'ODRS, Comité de Suivi du Contrat-Plan, réunions des Comités Paritaires, etc.</p>	<p>Les responsables paysans siégeant dans ces différents organes ont véhiculé les informations issues des différentes réunions. C'est ainsi que le Représentant des Exploitants au Conseil d'Administration de l'ODRS et au Comité de suivi du Contrat –Plan Etat-ODRS-Producteurs a fait la restitution, le 28 Octobre 2011 de la 1<sup>ère</sup> réunion de suivi du Contrat-Plan 2010-2012 tenue le 21 Octobre, aux membres des Comités Paritaires, aux Présidents de Sociétés Coopératives, aux groupements des femmes transformatrices et aux planteurs de banane. Une réunion du genre a été faite le 3 Février 2012 pour la restitution de la 17<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration de l'ODRS.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Adhérer pleinement aux objectifs d'intensification et d'amélioration de l'intensité culturale pour une plus grande augmentation de la production, dans le but de pouvoir écouler le surplus sur le marché sous-régional</p>	<p>Les Producteurs ont renforcé leur adhésion aux objectifs d'intensification et d'amélioration de l'intensité agricole à travers le respect strict des itinéraires techniques et le chronogramme des thèmes à réaliser conformément au calendrier agricole adopté La seule activité essentielle qui reste problématique est le non respect du calendrier agricole surtout en hivernage par environ 40 % des exploitants</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Soutenir l'action du système financier décentralisé en améliorant le niveau de remboursement et en respectant les échéances de paiement des crédits accordés</p>	<p>Dans la zone, les sociétés coopératives travaillent avec Kafo Jiginew, Kondo Jigima, la CREP de Selinkegny et Nyètaa de Yanfolila. Les activités de micro finances restent fondamentalement les crédits de campagne, le crédit et l'élevage pour l'activité d'embouche. En appui aux responsables des Sociétés coopératives, l'encadrement a participé à l'instruction des dossiers, à l'émission des crédits ainsi qu'au recouvrement. Il a été organisé 4 rencontres avec les producteurs dont l'objectif était le recouvrement intégral des crédits. Sur l'ensemble du crédit, la part de l'agriculture est de 84,4%. Quant à l'élevage et la pêche, ils occupent respectivement : 12,9 et 2,6% des crédits. La plus grande part concerne la riziculture</p>	<p><b>Moyennement satisfaisant</b></p>

<p>S'impliquer dans les procédures de sélection et d'installation des nouveaux exploitants agricoles, à travers les Comités Paritaires de Gestion des Terres, et veiller au respect des critères d'attribution dans les nouveaux périmètres</p>	<p>Dans les Périmètres de Sélingué et de Maninkoura, les représentants des producteurs ont régulièrement participé aux travaux de réattribution. Il n'y a pas eu de retrait et de réattribution de parcelles en 2011. En 2012, les membres du comité paritaire ont participé pleinement aux procédures de sélection et d'installation des nouveaux exploitants agricoles à travers la réattribution de 22,64 ha dans le périmètre aval de Sélingué. Habituellement, après réception des demandes de parcelles, celles-ci sont traitées par le service technique. La proposition est soumise au Comité Paritaire pour validation, avant que le dossier ne soit ensuite soumis à la Direction Générale pour décision finale.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Créer et assurer le fonctionnement des centres d'alphabétisation en vue de garantir le transfert des compétences</p>	<p>L'alphabétisation fonctionnelle est une activité très importante pour le succès des missions assignées à l'ODRS. Mais, elle est confrontée à certaines difficultés liées au fonctionnement des centres, comme la gestion du calendrier familial, le manque de pétrole, le manque d'équipement des centres, etc... Les campagnes de sensibilisation organisées dans les villages ont permis d'obtenir les résultats suivants: 32 centres au total dont 17 effectivement fonctionnels.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Accroître les superficies fertilisées en engrais organiques</p>	<p>En raison de l'importance de la fumure organique pour maintenir la fertilité du sol, les efforts de sensibilisation sont poursuivis par les responsables des organisations paysannes dans les villages encadrés. En effet, l'insuffisance de la disponibilité de la fumure organique a été prise en charge par la société PROBEBA à travers la production de fumure organique industrielle « SABUGNUMA » dans le cadre du programme initiative riz. Cette fumure est utilisée en riziculture, culture sèche et dans la production de banane. La situation des superficies ayant reçu la fumure organique se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en riziculture: 1 665 ha sont fertilisés en 2012 contre 1 500 ha en 2011, soit une augmentation de 11%,</li> <li>- céréales sèches: 11 602 ha (surtout au niveau du maïs) contre 10 500 ha en 2011, soit une augmentation de 10,5%.</li> </ul>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Assurer la protection de l'environnement à travers les mesures de défense et de restauration des eaux et des sols</p>	<p>L'action menée a consisté à protéger et consolider les berges du lac et les talus des digues de ceintures des périmètres de Maninkoura et de Sélingué; Ainsi, il a été réalisé en 2011, les travaux d'enrochement des talus des canaux sur 588 m3 et l'installation de la pépinière de production de plants de vétivers pour la fixation des talus des digues de Maninkoura.</p>	<p><b>Insuffisant</b></p>

<p><b>Engagement n°4 : Appui à la promotion des activités des femmes et des jeunes</b> Les producteurs s'engagent à :</p>		
<p>Prendre davantage en compte les besoins spécifiques des femmes et des jeunes lors de l'élaboration des programmes de développement</p>	<p>Les femmes et les jeunes ont une part importante à jouer dans les secteurs de développement de la zone. L'ODRS apporte régulièrement son appui et encourage les organisations paysannes à initier et exécuter des activités dans lesquelles s'investissent les jeunes et les femmes, notamment les travaux champêtres, le jardinage, l'élevage, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Mieux impliquer les femmes et les jeunes dans les prises de décisions au niveau des organisations paysannes</p>	<p>Dans le cadre de la prise en compte des préoccupations des femmes et des jeunes, leur implication s'est renforcée, notamment par l'augmentation de leur nombre dans les bureaux. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 148 femmes sont membres permanents de bureaux d'associations ou de groupements,</li> <li>- 152 jeunes sont membres de Sociétés coopératives, GIE et Associations.</li> </ul> <p>Avec un tel niveau de représentativité au sein des bureaux, ces deux couches peuvent influencer sur les décisions concernant les programmes de développement de leurs communautés.</p>	<p><b>Moyennement satisfaisant</b></p>
<p>Faciliter l'accès des terres aménagées aux femmes et aux jeunes</p>	<p>Les producteurs membres des Comités paritaires réservent de plus en plus de place aux demandes de terre émanant des femmes et des jeunes. Pour le maraîchage, 3,5 ha ont été attribués aux femmes et aux jeunes sur 4 ha disponibles.</p>	<p><b>Moyennement satisfaisant</b></p>

### 2.3 Engagements de l'Etat

ENGAGEMENTS	ETAT D'EXECUTION	APPRECIATION
<p><b>L'Etat s'engage à :</b></p>		
<p>Consolider l'autonomie de gestion de l'Office de Développement Rural de Sélingué conformément aux dispositions pertinentes de la loi N° 90-110/AN-RM du 18 Octobre 1990 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des Etablissements Publics à caractère Administratif (E.P.A.) et à celles de la loi N° 96-042/AN-RM du 07 Août 1996 portant création de l'Office de Développement Rural de Sélingué.</p>	<p>L'autonomie de gestion de l'Office s'est renforcée durant la période du contrat plan conformément aux textes en vigueur. Les organes de gestion, Conseil d'administration et Comité de gestion ont statué régulièrement dans l'intérêt supérieur du service. Ils ont pris des décisions dans les domaines qui relèvent de leur ressort.</p> <p>La Direction générale a exécuté le programme d'activités et le budget conformément aux principes de l'autonomie financière. Cependant des difficultés liées à la mobilisation des ressources et aux réductions du budget ont rendu difficile la réalisation de certaines activités.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Mettre en place les dotations budgétaires nécessaires à la réalisation des activités contenues dans le présent Contrat - Plan 2010 –2012</p>	<p>L'analyse comparative des dotations par rapport aux prévisions du Contrat-Plan démontre que l'Etat n'a pas respecté tous ses engagements financiers durant la durée du contrat plan. Toutefois, suite aux événements intervenus dans le pays en mars 2012 ayant entraîné des crises multiples, l'exécution du budget 2012 a connu beaucoup de difficultés notamment, la réduction du budget de fonctionnement de près de 80% et le gel complet des crédits d'investissements.</p>	<p><b>Insuffisant</b></p>

<p>Assister l'Office de Développement Rural de Sélingué dans la recherche de financement des études et travaux relatifs aux projets initiés dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Contrat-Plan</p>	<p>La participation de l'Etat dans le cadre de la réalisation du nouveau Contrat-Plan, se résume à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite de l'appui financier pour l'aménagement des P.P.I.V ;</li> <li>- la disponibilité du Gouvernement à travers le Ministère de l'Agriculture pour l'accompagnement de la structure dans la prise en charge des projets de financement (le cas actuel est la requête de financement pour la réhabilitation des réseaux d'irrigation et de drainage du périmètre de Sélingué soumis à la Coopération Japonaise, pour la période 2012-2013) ;</li> <li>- la poursuite de la promotion du « Partenariat-Public-Privé ». Après les Sociétés AGRO-D- SA et AID –SA, la Société BADDAR qui s'occupe de la production de semences maraîchères a connu un début d'installation dans la zone O.D.R.S (Zone de Maninkoura) sur une superficie de 300 ha. A ce niveau les levés topographiques sont déjà faits ;</li> <li>- la poursuite des activités du PDI –BS pour la réalisation des travaux de consolidation du Périmètre de Maninkoura par la réalisation du Seuil de Kourouba sur financement de la BAD ;</li> <li>- la Convention ODRS/PDI-BS dans le cadre de la consolidation et l'appui aux producteurs agricoles du périmètre de Maninkoura.</li> </ul>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Prendre en charge les frais d'immatriculation et les travaux de cadastre prévus au présent Contrat-Plan</p>	<p>Le coût lié à l'établissement du cadastre systématique de toutes les parcelles aménagées et réhabilitées est déjà connu et les démarches administratives seront entreprises pour la prise en charge de ce coût par l'Etat.</p>	<p><b>Moyennement Satisfaisant</b></p>
<p>Financer les travaux de réhabilitation des systèmes hydrauliques primaires et secondaires</p>	<p>La requête de financement soumise au Département de tutelle pour la réhabilitation du périmètre de Sélingué afin d'améliorer l'efficacité de l'irrigation a retenu toute l'attention des Autorités compétentes à travers la visite du Ministre de l'Agriculture. Ce projet qui est inscrit parmi les différents projets prioritaires du Département a été soumis à la BAD</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Favoriser la promotion des équipements et matériels adaptés pour augmenter la production et permettre la transformation des produits agricoles</p>	<p>A ce niveau, il s'est agi d'introduire le matériel performant adapté pour la production et la transformation, de procéder à la démonstration afin que les producteurs s'approprient la technologie. Pendant la durée du contrat plan, nous avons noté, la mise en place de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de huit (08) motoculteurs dont (05) par l'ODRS, (03) par ses partenaires APRAO et AID sa et l'acquisition de cinq (05) batteuses et de trois (03) décortiqueuses par les producteurs</li> </ul>	<p><b>Moyennement satisfaisant</b></p>

<p>Garantir, à travers les structures nationales et les projets, le financement de la recherche en zone ODRS</p>	<p>En raison de l'importance capitale de la recherche dans le développement socio économique en général, des avancées significatives sont observées dans la mise en œuvre du programme de l'O.D.R.S. Il s'agit entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la poursuite du programme GIPD dans le périmètre de Maninkoura avec l'installation des parcelles CEP (Champ Ecole des producteurs) et des adoptions dans les autres sites. Ce qui contribue significativement à l'augmentation de la production agricole ;</li> <li>- du programme WAAPP qui a vu l'introduction des variétés de riz Nerica irrigué L1 et L2 et des variétés de tomate d'hivernage « Carioca » et Caraïbo ». Les parcelles élémentaires sont de 2 500 m<sup>2</sup> pour le riz et de 400 m<sup>2</sup> pour la tomate. Un total de 74 tests a été conduit</li> <li>- du programme de diffusion des variétés performantes par l'IER à travers le CRRA de Sikasso. Il s'agissait de la conduite de tests variétaux dans les différentes zones.</li> <li>- Les variétés concernées sont : DKA 14, DKA 21, DKA 22, DKA 23, DKA-M6, MLI2-3.</li> </ul>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Obtenir de tout partenaire technique et financier désireux d'opérer dans la zone d'intervention de l'ODRS, son engagement à accepter de s'intégrer dans le cadre du présent Contrat-Plan, en termes de vision et de stratégie</p>	<p>Dans le cadre de ce contrat-plan nous pouvons noter certaines structures qui continuent de nous soutenir dans notre programme d'intervention. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des Institutions de micro finances (Kafo Jiginew, Kondo Jigima, Soro yiriwaso et autres ;</li> <li>- l'Institut d'Economie Rurale à travers ses démembrements : CRRA de Niono, de Sikasso et de Mopti ;</li> <li>- l'Office de la Protection des Végétaux à travers la Base de Bougouni ;</li> <li>- la Coordination GIPD à travers son programme de formation des producteurs dans les champs écoles;</li> <li>- des partenaires du cadre « Partenariat-Public-Privé »</li> </ul>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p>Prendre un arrêté portant création et fonctionnement du Comité de Suivi du Contrat-Plan</p>	<p>L'Arrêté portant création et fonctionnement du Comité de Suivi du Contrat-Plan est effectif. Il s'agit de l'Arrêté N°08/2336MF-SG du 19 Août 2008. Le Comité est composé de onze (11) membres et est présidé par le Représentant du Ministre des Finances. Notons par ailleurs qu'en raison des changements intervenus au sein de certains Départements voire au niveau de certains représentants, il est souhaitable de faire une actualisation de la liste des membres dudit comité de suivi.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>

Veiller à la bonne exécution des missions du Comité de Suivi du Contrat-Plan	Dans l'optique d'honorer l'engagement d'au moins une réunion du comité de suivi par an, la première réunion de suivi du Contrat-Plan 2010-2012 a eu lieu le 21 Octobre 2011, la deuxième le jeudi 18 juillet 2013. Cette dernière a fait l'évaluation des ans 2 et 3 du contrat plan.	<b>Satisfaisant</b>
Procéder à l'audit organisationnel de l'ODRS	Les conclusions de l'audit organisationnel de l'O.D.R.S réalisé en Avril 2008 sont actuellement en application. L'activité a été couplée à la revue du manuel de procédures générales et d'organisation à la lumière du nouveau dispositif organisationnel ; Dans le cadre du renouveau du schéma d'encadrement des producteurs, un recadrage et recentrage des activités ont été initiés par la Direction Générale de l'O.D.R.S. Cela a pour objet d'approcher l'encadrement le plus près possible des producteurs d'une part et d'autre part, capitaliser le maximum d'informations le plus souvent omis au cours du processus de collecte des informations.	<b>Satisfaisant</b>

### III. Conclusion

Au terme des trois années d'exécution du Contrat-Plan 2010-2012, les efforts déployés en vue de l'atteinte des objectifs ont produit des résultats satisfaisants malgré les difficultés telles que l'annulation du budget investissements suite à la restriction budgétaire née des évènements de mars 2012.

Par rapport à l'exécution des engagements par les parties contractantes, on ne peut que se réjouir des actions menées qui traduisent une réelle volonté d'assurer la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

D'une manière générale, l'Etat dans le cadre de sa politique générale, a pris de nombreuses mesures qui s'inscrivent dans le respect de ses engagements dans le domaine du développement durable de la zone ODRS. On peut retenir :

- la poursuite de la mise en œuvre de la politique de subvention des engrais
- la poursuite des activités du Projet de Développement des Ressources Halieutiques dans le Lac de Sélingué,
- la mise en œuvre du Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bani et à Sélingué

L'engagement de l'Etat notamment celui relatif à la mise en place de dotations budgétaires nécessaires à la réalisation des activités contenues dans le présent Contrat - Plan a été exécuté dans un contexte de crises multiples avec son corollaire de réduction du budget de fonctionnement de près de 80% et le gel complet des crédits d'investissements en 2012.

Au plan institutionnel, il convient de signaler la nécessité de l'actualisation de l'Arrêté n°08/2336MF-SG du 19 Août 2008 portant création et fonctionnement du Comité de Suivi du Contrat-Plan.

L'Office de Développement Rural de Sélingué a également beaucoup œuvré pour le respect des engagements du Contrat- Plan. Des progrès importants ont été accomplis en matière de gestion de l'eau se traduisant par la diminution de la consommation d'eau à l'hectare. Les formations dispensées ont eu un impact indéniable sur le fonctionnement des Comités Paritaires de Gestion des Fonds d'Entretien.

Les résultats agronomiques obtenus au titre du contrat plan, malgré un environnement souvent conjoncturel, témoignent de la pertinence des approches préconisées dans le contrat plan.

Les Exploitants Agricoles pour leur part ont également fourni des efforts louables pour le respect des engagements souscrits. C'est ainsi que dans le domaine du service de l'eau, le suivi des tours d'eau se fait par les responsables des groupements d'irrigants en collaboration avec le service de gestion eau.

Les Producteurs ont renforcé leur adhésion aux objectifs d'intensification et d'amélioration de l'intensité agricole à travers la mise en œuvre de certaines actions concourant à un accroissement de la production. Il s'agit entre autre des thèmes contenus dans le calendrier agricole.

La seule activité essentielle qui reste problématique est le non respect du calendrier agricole surtout en hivernage.

Cependant, il n'est pas superflu de rappeler les difficultés qui persistent au sujet du recouvrement de la redevance surtout à Maninkoura où le taux de recouvrement au titre de la campagne agricole 2012/2013 n'a pas pu dépasser 50%. Cet état de fait est d'autant plus préoccupant que les coûts liés aux factures d'électricité connaissent une hausse tendancielle hypothéquant la satisfaction des besoins optimaux d'entretien.

Aussi, la participation des partenaires privés aux efforts de développement de la zone a pris de l'ampleur avec le partenariat Public- Privé (AID.SA, AGRO.D, CEDIAM, BADDAR, CADM....).

Dans l'ensemble on peut affirmer que les trois années du Contrat-Plan 2010-2012 ont enregistré des performances acceptables au regard des objectifs fixés.

La correction des lacunes constatées et la prise de mesures visant à enrayer les contraintes rencontrées, permettront d'améliorer le nouveau contrat plan 2014-2016.

#### IV. Evaluation des indicateurs de performance

##### Annexe 1 : Situation du transfert de certaines activités aux organisations paysannes

N°	Désignation	Unités	ANI		ANII		ANIII		Cumul		% Réalisation
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
1	Gestion de l'eau à partir des tertiaires (organisation du tour d'eau) : nombre de Groupements d'irrigants	U	390	201	390	155	400	190	1180	546	46.27
2	Production des semences sélectionnées										
2.1	Nombre de paysans semenciers pour le riz	U	16	16	20	16	15	30	51	62	121.57
2.2	Nombre de paysans semenciers pour le maïs	U	5	0	7	0	7	0	19	0	0.00
2.3	Production de semence de riz (Tonnes)	U	90	42.8	100	35	120	56.8	310	134.6	43.42
2.4	Production de semence de maïs (Tonnes)	U	67.5	0	81	0	105	0	253.5	0	0.00
3	Gestion des batteuses										
3.1	Nombre d'organisations paysannes	U	50	25	57	28	62	25	169	78	46.15
3.2	Nombre de batteuses	U	50	35	57	40	62	45	169	120	71.01

Commentaires : En matière de transfert de compétence et dans le domaine de la production de semences sélectionnées, le nombre de paysans semenciers riz a augmenté à hauteur de souhait. La production de semence riz et le nombre de Groupements d'irrigants ont été acceptables. L'approvisionnement en semences de maïs se fait par les fournisseurs de la place.

## Annexe 2 : Situation des réalisations des fonds propres

N°	Désignation des activités	ANI (2010)		ANII (2011)		ANIII (2012)		Cumul		
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% Réalisation
1	Redevances Sélingué	69000000	60671865	69000000	64574745	70000000	62090585	208000000	187337195	90.07
2	Redevances Maninkoura	61800000	968860	61800000	15078357	67950000	18088821	191550000	34136038	17.82
3	Arriérés des campagnes antérieures	7200000	0	7200000	0	7200000	0	21600000	0	0.00
	<b>Sous total des redevances</b>	<b>138000000</b>	<b>61640725</b>	<b>138000000</b>	<b>79653102</b>	<b>145150000</b>	<b>80179406</b>	<b>421150000</b>	<b>221473233</b>	<b>52.59</b>
4	Location des villas de passage	7000000	985000	7000000	0	7000000	13507500	21000000	14492500	69.01
5	Autres prestations de service	500000	0	0	0	0	14386750	500000	14386750	2877.35
6	Ventes de poissons et alevins	400000	104000	2000000	0	4000000	1398750	6400000	1502750	23.48
7	Ventes de dossiers d'appel d'offres	375000	4300000	375000	0	400000	550000	1150000	4850000	421.74
8	Ventes de semences sélectionnées	18850000	6973050	19000000	4293000	25000000	4975625	62850000	16241675	25.84
9	Prestations station Topo	2100000	0	3000000	0	3000000	0	8100000	0	0.00
	<b>Sous total des ventes diverses</b>	<b>29225000</b>	<b>12362050</b>	<b>31375000</b>	<b>4293000</b>	<b>39400000</b>	<b>34818625</b>	<b>100000000</b>	<b>51473675</b>	<b>51.47</b>
10	Rembours. des prêts échus (motos, motoculteurs)	5000000	2545792	5000000	4011255	5000000	2095665	15000000	8652712	57.68
11	Recettes antérieures	31150000	0	31150000	0	20000000	0	82300000	0	0.00
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>203375000</b>	<b>76548567</b>	<b>205525000</b>	<b>87957357</b>	<b>209550000</b>	<b>117093696</b>	<b>618450000</b>	<b>281599620</b>	<b>45.53</b>

Commentaire : Le taux moyen de recouvrement de la redevance durant les trois années du contrat plan est de 52,59% pour les deux périmètres. Pris séparément, des difficultés persistent à Maninkoura où le taux de recouvrement reste très faible (17,82%). Des difficultés de recouvrement persistent aussi au niveau des recettes antérieures. Globalement la situation des réalisations sur fonds propres a été passable.

### Annexe 3: Situation des dépenses sur fonds propres

Désignation des activités	ANI (2010)		ANII (2011)		ANIII (2012)		Cumul		
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% Réalisation
Fonctionnement ODRS	79 942 000	43 611 138	79 942 000	26 697 800	79 942 000	41 873 355	239 826 000	112 182 293	46.78
Personnel ODRS	41 455 000	12 816 342	41 455 000	25 017 748	41 455 000	9 331 650	124 365 000	47 165 740	37.93
Equipements et investissement	81 978 000	17 560 370	84 128 000	28 152 000	88 153 000	44 843 030	254 259 000	90 555 400	35.62
<b>Total</b>	<b>203 375 000</b>	<b>73 987 850</b>	<b>205 525 000</b>	<b>79 867 548</b>	<b>209 550 000</b>	<b>96 048 035</b>	<b>618 450 000</b>	<b>249 903 433</b>	<b>40.41</b>

Le fonctionnement de l'ODRS a occupé une place de choix dans les dépenses effectuées sur fonds propres. Compte tenu de l'accroissement du volume des travaux, les dépenses en équipements et investissement ont augmenté d'année en année. D'une façon globale le taux de réalisation des dépenses sur fonds propres n'est pas suffisant.

### Annexe 4: Situation de l'aménagement

Désignation	Unité	ANI (2010)		ANII(2011)		ANIII(2012)		Cumul		
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisation
Petits Périmètres Irrigués Villageois (PPIV)	Nbre	1	0	1	0	0	0	2	-	0,00
Réhabilitation du réseau hydraulique	(ml)	2000	75	2000		2000	0	6 000	75	1,25
Piste d'accès au PPIV	Km	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Les résultats dans ce domaine ont été insignifiants. Des actions de réhabilitation du réseau non moins importantes ont été réalisées en 2010.

## **Annexe 5: Evolution de l'équipement**

Désignation	AN I		AN II		AN III		Cumul		
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisation
Tracteur	2	3	3	2	3	1	8	6	75
Motoculteurs	20	7	10	5	10	5	40	17	42.5
Charrue	140	90	300	150	500	200	940	440	46.80
Bœuf de labour (unité de bœufs de labour)	70	110	100	95	150	120	320	325	101.56
Herses	40	30	40	28	60	25	140	83	59.28
Charrettes	50	25	30	17	50	30	130	72	55.38
Batteuse à riz	13	7	7	5	5	5	25	17	68
Décortiqueuse riz	6	4	5	3	10	5	21	12	57.14
Egreneuse de maïs	5	3	5	2	5	4	15	9	60
Moulin	2	5	3	1	5	2	10	8	80
Plateforme multifonctionnelle	3	0	3	0	5	0	11	0	0
Groupe motopompe	40	10	20	15	10	12	70	37	52.85

Hormis la plate forme multifonctionnelle, le taux de réalisation en équipement est satisfaisant pour la période du contrat plan. Malgré les efforts consentis, les exploitations agricoles restent toujours sous-équipées face aux activités agricoles croissantes.

## **Annexe 6: situation du reboisement de 2010 – 2012**

N°	Désignation des activités	Unités	AN I		AN II		AN III		Cumul		
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisation
1	Production de plants	U	120 000	60197	90 000	15 256	60 000	10000	270 000	85 453	31.64
2	Plantations individuelles	Ha	25	2.5	25	9.5	30	0.75	80	13	15.93
3	Bosquets villageois	Ha	40	16.5	45	7	30	0	115	24	20.43
4	Vergers	Ha	50	271	50	28.2	55	0	155	299	193.03
5	Haies vives	MI	4000	39525	2000	596	2000	0	8 000	40 121	501.51
6	superficie de berges protégées en plantation	Ha	5	2.7	5	0	15	1	25	4	14.8

Les prévisions en vergers et en haies vives ont été suffisamment réalisées. Par contre, l'insuffisance des moyens financiers a fait que des taux très faibles ont été enregistrés dans les domaines de la production de plants, de plantations individuelles et dans la protection des berges.

## **Annexe 7 : Situation des résultats de défense de restauration de berges**

Désignation	Unité	AN I (2010)		AN II (2011)		AN III (2012)		Cumul		
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% Réalisation
Nombre de sites dégradés recensés	Nbre	5	1	6	2	12	0	23	3	13
Nombre de sites restaurés	Ha	3	1	2	0	3	0	8	1	12,5
Volume d'enrochement pour la protection des berges	m <sup>3</sup>	950	558	800	0	600	0	2350	558	23,7

Les actions entreprises dans ce domaine ont porté sur la sensibilisation des populations à l'application des mesures DRCS et CES au niveau des villages La faiblesse des taux de réalisation est due en partie à l'insuffisance de moyens financiers.

## Annexe 8: Contrôle des pollutions

Désignation	AN I (2010)		ANII(2011)		AN III(2012)		Cumul		
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisation
Nombre de missions de prélèvement d'échantillons d'eau pour l'analyse	8	3	8	3	8	3	24	9	37,5
Traitement des gîtes larvaires	8	2	8	1	8	1	24	4	16,7
Contrôle de la qualité des sols	3	1	3	0	3	0	9	1	11,11
Contrôle salubrité des ports de pêche (latrines-silos à glace)	8	8	8	8	8	8	24	24	100
Traitement des déchets solides et liquides des ports de pêche	4	0	4	0	4	0	12	0	0
Diversification (montage PDE par groupe d'intérêt d'apiculteurs)	2	0	2	0	2	0	6	0	0
Elaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois	1	0	1	0	1	0	3	0	0
Dispositif de suivi environnemental	2	0	2	0	2	0	6	0	0

Les réalisations ont concerné le prélèvement d'échantillons d'eau pour l'analyse, le traitement des gîtes larvaires et le contrôle de la salubrité des ports de pêche. Leur taux de réalisation ont été faibles.

Signalons qu'en 2012, à la demande des populations (suite à des constats de mortalités de poissons et de la petite faune sauvage), des échantillons d'eau et de sol des placers d'or de Farabacoura ont été prélevés et analysés en collaboration avec le Laboratoire National de la qualité de l'eau, les Directions Nationales de la santé et de l'Assainissement et Contrôle des Pollutions et Nuisances. Les rapports de missions sont disponibles et confirment l'utilisation de produits très toxiques pour la santé humaine et l'environnement, notamment les dérivés du cyanure et du mercure.

### **Annexe 9 : Situation d'utilisation des fertilisants (fumure organique et minérale)**

Désignations	AN I		AN II		AN III		Total		
	Prévu (T)	Réalisé (T)	%						
Urée	1000	1011.6	1800	1118.9	1351.66	1235.7	4151.66	3366.2	81.08
Complexe céréales	1500	1186.8	2300	1292.1	891.66	823.35	4691.66	3302.25	70.39
Fumure organique industrielle	-	-	900	693.3	22650	1027	23550	1720.3	7.30

En vue du maintien de la dynamique d'augmentation des rendements, l'ODRS a mis l'accent sur la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles. Ces efforts, soutenus par la subvention des engrais par l'Etat, ont abouti à l'amélioration du taux d'utilisation de la fumure minérale. Malgré tout l'utilisation de la fumure organique reste très faible.

### **Annexe 10 : Situation de l'alphabétisation**

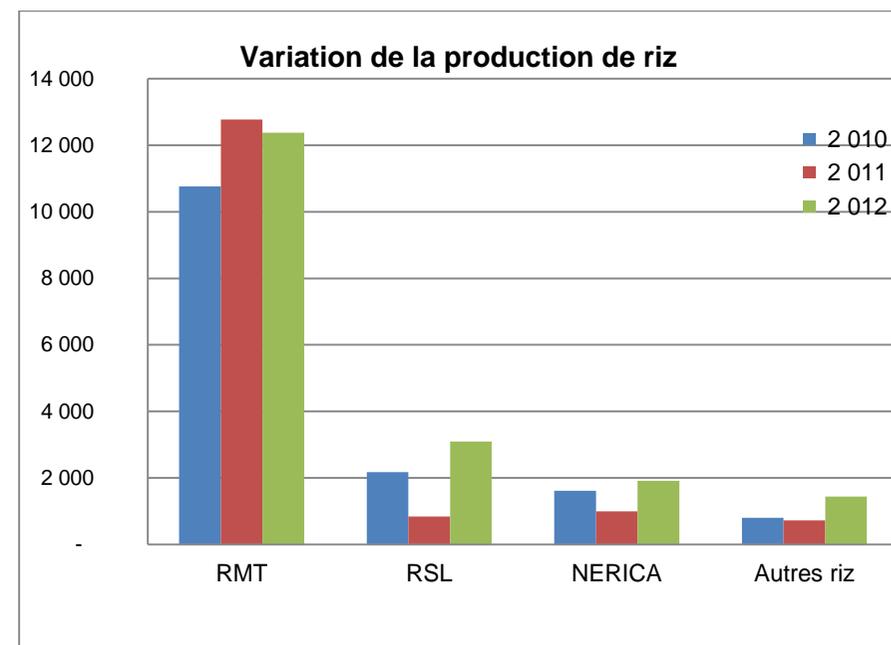
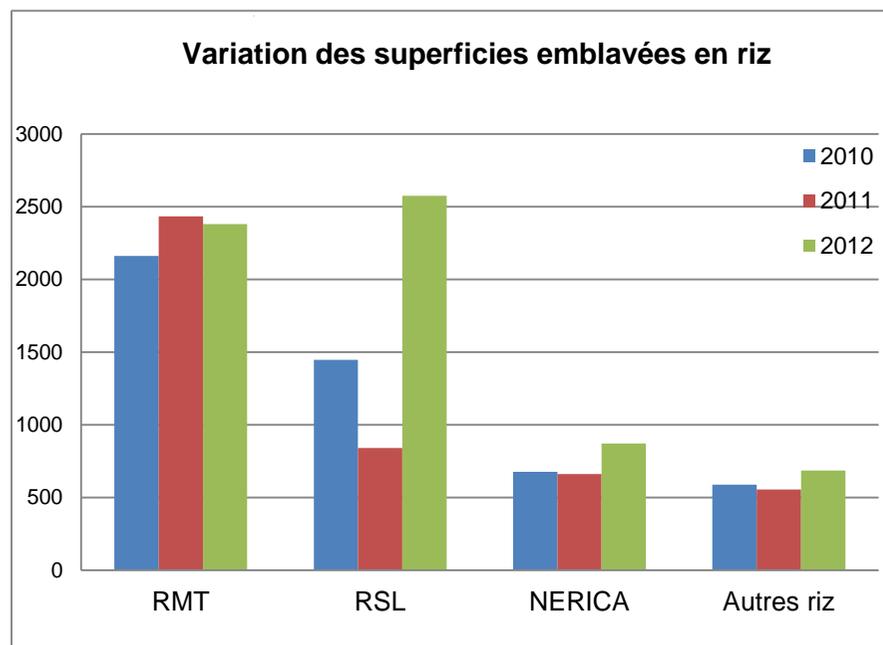
Désignations	AN I		AN II		AN III		Total		
	Prévu	Réalisation	Prévu	Réalisation	Prévu	Réalisation	Prévu	Réalisation	%
Ouverture de Centre d'alphabétisation	5	2	5	3	6	0	16	5	31.25
<b>Auditeurs inscrits</b>									
Hommes	35	30	30	45	40	35	105	110	104.76
Femmes	65	47	70	65	80	65	215	177	82.33
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>77</b>	<b>100</b>	<b>110</b>	<b>120</b>	<b>100</b>	<b>320</b>	<b>287</b>	<b>89.69</b>
<b>Animateurs</b>									
Formés	40	22	50	35	50	0	140	57	40.71
Recyclés	30	29	20	16	20	0	70	45	64.29
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>51</b>	<b>70</b>	<b>51</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>210</b>	<b>102</b>	<b>48.57</b>
<b>Animatrices</b>									
Formées	40	19	50	22	50	0	140	41	29.29
Recyclées	30	16	30	22	20	0	80	38	47.50
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>35</b>	<b>80</b>	<b>44</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>79</b>	<b>35.91</b>

L'alphabétisation fonctionnelle est une activité très importante pour le succès des missions assignées à l'ODRS. Mais, elle est confrontée à certaines difficultés liées au fonctionnement des centres, comme la gestion du calendrier familial, le manque d'équipement des centres, etc. Ce qui explique la faiblesse des taux enregistrés.

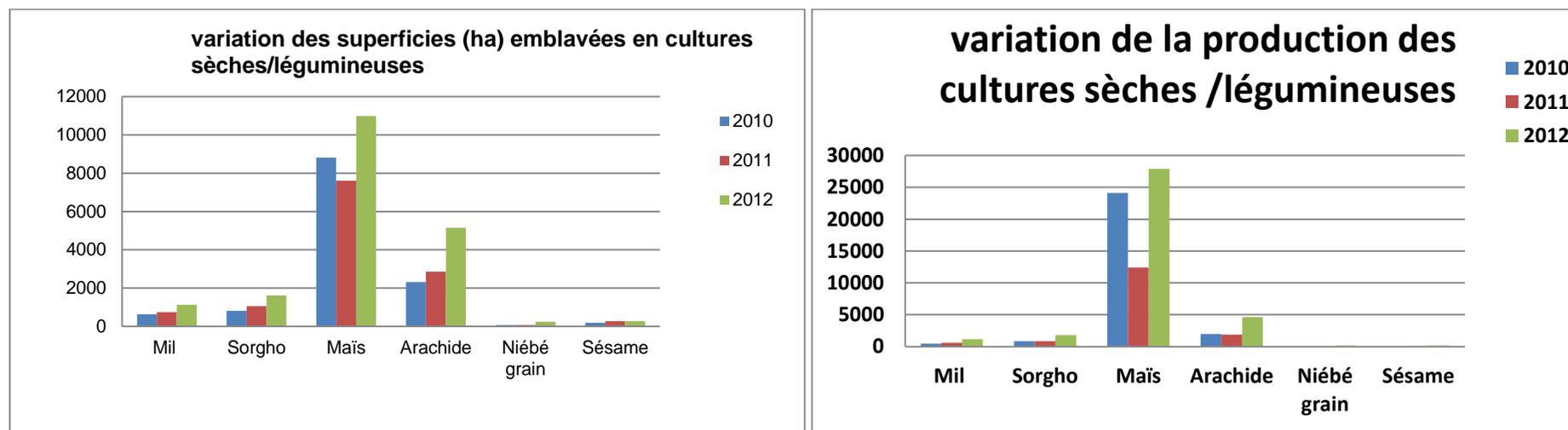
## Annexe 11 : Situation d'exploitation des parcelles de riz

Zones et cultures	ANI 2010				ANII 2011				ANIII 2012				CUMUL		
	Sup rep (ha)	Sup Récoltée (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (T/ha)	Sup rep (ha)	Sup Récoltée (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (T/ha)	Sup Rep (ha)	Sup Récoltée (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (T/ha)	Sup Rep (ha)	Sup Récoltée (ha)	Prod (T/ha)
<b>1. Zone de Sélingué</b>															
MT CS	862.26	862.26	5.51	4751.05	861	861	6.05	5209.05	843.3	843.3	5.57	4697.18	<b>2566.56</b>	<b>2566.56</b>	<b>14657.3</b>
MT Hiv	857.26	852.26	5.05	4303.91	845.25	845.25	5.25	4437.56	841.5	810.1	5.02	4066.70	<b>2544.01</b>	<b>2507.61</b>	<b>12808.2</b>
Riz sub. Libre	1040	1015	1.5	1522.5	1040	540	1	540	1960	1935	1.2	2322	<b>4040</b>	<b>3490</b>	<b>4384.5</b>
Riz nerica	468	468	2.5	1170	480	480	1.5	720	600	600	2.2	1320	<b>1548</b>	<b>1548</b>	<b>3210.0</b>
Autres riz pluvial	400	397	1.3	516.1	400	400	1.3	520	475	452	2.1	949.2	<b>1275</b>	<b>1249</b>	<b>1985.3</b>
<b>Total 1</b>	<b>3627.52</b>	<b>3594.52</b>	<b>0</b>	<b>12263.56</b>	<b>3626.25</b>	<b>3126.25</b>	<b>0</b>	<b>11426.61</b>	<b>4719.8</b>	<b>4640.4</b>		<b>13355.08</b>	<b>11973.57</b>	<b>11361.17</b>	<b>37045.3</b>
<b>2. Zone de Maninkoura</b>															
MT CS	91	91	3.1	282.1	196.7	196.7	4.5	885.15	0	0	0	0	<b>287.7</b>	<b>287.7</b>	<b>282.1</b>
MT Hiv	484.5	354.19	4.03	1427.38	530	530	4.23	2241.9	745.74	726.64	4.97	3611.40	<b>1760.24</b>	<b>1610.83</b>	<b>5038.8</b>
Riz sub. Libre	119	119	1.05	124.95	280	100	1	100	300	300	1.2	360	<b>699</b>	<b>519</b>	<b>485.0</b>
Riz nerica	0	0	0	0	0	0	0	0	50	50	2.2	110	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>110.0</b>
Autres riz pluvial	0	0	0	0	60	60	1.3	78	47	47	2.1	98.7	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>98.7</b>
<b>Total 2</b>	<b>694.5</b>	<b>564.19</b>		<b>1834.43</b>	<b>1066.7</b>	<b>886.7</b>		<b>3305.05</b>	<b>1142.74</b>	<b>1123.64</b>		<b>4180.10</b>	<b>2903.94</b>	<b>2574.53</b>	<b>6014.5</b>
<b>3. Zone de Yanfolila</b>															
Riz sub. Libre	312	312	1.7	530.4	375.5	200	1	200	355	340	1.2	408	<b>1042.5</b>	<b>852</b>	<b>1138.4</b>
Riz nerica	208	208	2.15	447.2	180	180	1.5	270	225	220	2.2	484	<b>613</b>	<b>608</b>	<b>1201.2</b>
Autres riz pluvial	190	190	1.5	285	95	95	1.3	123.5	195	185	2.1	388.5	<b>480</b>	<b>470</b>	<b>797.0</b>
<b>Total 3</b>	<b>710</b>	<b>710</b>	<b>-</b>	<b>1262.6</b>	<b>650.5</b>	<b>475</b>	<b>-</b>	<b>593.5</b>	<b>775</b>	<b>745</b>	<b>-</b>	<b>1280.5</b>	<b>2135.5</b>	<b>1930</b>	<b>3136.6</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>													<b>17013.01</b>	<b>15865.7</b>	<b>46196.4</b>

**Graphique 1:** variations des superficies et des productions de riz



**Graphique 2:** variations des superficies et des productions des cultures sèches



## Annexe 12 : Situation d'exploitation des parcelles de cultures sèches

Zones et cultures	ANI				ANII				ANIII				CUMUL		
	Sup Semées (ha)	sup Récoltée (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (T/ha)	Sup Semées (ha)	sup Récoltée (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (T/ha)	Sup semées (ha)	Sup Récoltée (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (T/ha)	Sup rep (ha)	sup Récoltée (ha)	Prod (T/ha)
<b>1. Zone de Selingué</b>															
Mil	630	630	0.7	441	900	750	0.77	577.5	1100	1100	1	1100	2630	2480	2118.5
Sorgho	818	818	1.05	858.9	1152	1067	0.8	853.6	1500	1500	1.1	1650	3470	3385	3362.5
Maïs	8320	8275	2.75	22756.25	8075	7075	1.63	11532.25	9387	9342	2.53	23635.26	25782	24692	57923.76
Arachide	2250	2250	0.85	1912.5	2880	2765	0.65	1797.25	4000	3965	0.9	3568.5	9130	8980	7278.25
Niébé grain	72	72	0.41	29.52	90	65	0.4	26	200	195	0.7	136.5	362	332	192.02
Sésame	150	150	0.448	67.2	200	190	0.4	76	135	135	0.5	67.5	485	475	210.7
<b>Total 1</b>	<b>12240</b>	<b>12195</b>		<b>26065.37</b>				<b>14862.6</b>				<b>30157.76</b>	<b>41859</b>	<b>40344</b>	<b>71085.73</b>
<b>2. Zone de Maninkoura</b>															
Maïs	110	110	2.5	275	105	75	1.63	122.25	1005	1005	2.51	2522.55	1220	1190	2919.8
Arachide	0	0	0	0	0	0	0	0	1025	1025	0.9	922.5	1025	1025	922.5
Niébé grain	0	0	0	0	0	0	0	0	25	25	0.7	17.5	25	25	17.5
Sésame	40	40	0.415	16.6	0	0	0	0	1	1	0.5	0.5	41	41	17.1
<b>Total 2</b>	<b>150</b>	<b>150</b>		<b>291.6</b>	<b>105</b>	<b>75</b>		<b>122.25</b>	<b>2056</b>	<b>2056</b>		<b>3463.05</b>	<b>2311</b>	<b>2281</b>	<b>3876.9</b>
<b>3. Zone de Yanfolila</b>															
Mil	0	0	0	0	0	0	0	0	33.25	33.25	1	33.25	33.25	33.25	33.25
Sorgho	0	0	0	0	0	0	0	0	122.5	116.5	1.1	128.15	122.5	116.5	128.15
Maïs	425	425	2.55	1083.75	505	455	1.63	741.65	674	636	2.75	1749	1604	1516	3574.4
Arachide	72	72	0.85	61.2	120	100	0.65	65	165	160	0.9	144	357	332	270.2
Niébé grain	0	0	0	0	15	15	0.4	6	27	21	0.7	14.7	42	36	20.7
Sésame	0	0	0	0	92	82	0.4	32.8	145	145	0.5	72.5	237	227	105.3
<b>Total 3</b>	<b>497</b>	<b>497</b>		<b>1144.95</b>	<b>732</b>	<b>652</b>		<b>845.45</b>	<b>1166.75</b>	<b>1111.75</b>		<b>2141.6</b>	<b>2395.75</b>	<b>2260.75</b>	<b>4132</b>
<b>Total Général</b>													<b>46565.75</b>	<b>44885.75</b>	<b>79094.63</b>

### **Annexe 13 : Situation d'exécution des dépenses sur le budget d'Etat 2010-2012.**

<b>Exercices</b>	<b>Prévision contrat plan</b>	<b>Exécution budget</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>Exercice 2010</b>			
Personnel EPA	178 323 000	178 323 000	100%
Sub.aux Organismes publics	217 590 000	217 590 000	100%
Dépenses en investissement	325 000 000	325 000 000	100%
Travaux de construction (Aménagements et infrastructures)	175 000 000	175 000 000	100%
Etudes	92 000 000	92 000 000	100%
<b>Total</b>	<b>987 913 000</b>	<b>987 913 000</b>	<b>100%</b>
<b>Exercice 2011</b>			
Personnel EPA	178 574 000	179 439 000	100,63%
Sub.aux Organismes publics	211 389 000	210 520 899	99,59%
Dépenses en investissement	325 000 000	514 750 000	158,38%
Fonctionnement lié à l'investissement	0	37 950 000	-
Travaux de construction (Aménagements et infrastructures)	250 000 000	189 750 000	75,9%
Etudes	92 000 000	92 000 000	100%
<b>Total</b>	<b>1 056 963 000</b>	<b>1 224 409 899</b>	<b>115,84%</b>
<b>Exercice 2012</b>			
Personnel EPA	179 000 000	144 373 183	80,65%
Sub.aux Organismes publics	211 389 000	132 675 918	62,76%
Dépenses en investissement	325 000 000	0	0%
Travaux de construction (Aménagements et infrastructures)	250 000 000	0	0%
Etudes	92 000 000	0	0%
<b>Total</b>	<b>1 057 389 000</b>	<b>277 049 101</b>	<b>26,20%</b>
<b>Cumul 2010-2012</b>	<b>3 102 265 000</b>	<b>2 489 372 000</b>	<b>80,24%</b>

## **Annexe 14 : Situation de la réalisation des travaux d'entretien**

Désignation des aménagements	Unité	ANI (2010)		ANI (2011)		ANI (2012)		Cumul			
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisation	
Réseaux d'irrigation entretenus (Primaire et secondaire)	PIS	MI	22 573	22 923	22 573	22 573	22 573	22 573	67 719	68 069	100,52%
	PIM	MI	34 810	22 805	34 810	16 728	34 810	28 769	104 430	68 302	65,40%
Réseaux de drainage entretenus (Primaire et secondaire)	PIS	MI	24 385	24 385	24 385	24 385	24 385	17 335	73 155	66 105	90,36%
	PIM	MI	39 804	23 581	39 804	23 581	39 804	11 277	119 412	58 439	48,94%
Réseaux de circulation entretenus (Primaire et secondaire)	PIS	MI	35 750	4 035	35 750	1 350	35 750	3 000	107 250	8 385	7,82%
	PIM	MI	23 318	500	23 318	23 700	23 318	2 600	69 954	26 800	38,31%
Réseaux tertiaires d'irrigation entretenus	PIS	MI	159 551	119 663	159 551	79 776	159 551	127 641	478 653	327 080	68,33%
Réseaux tertiaires de drainage entretenus	PIS	MI	164 780	123 585	164 580	82 290	164 580	131 664	493 940	337 539	68,34%

PIS : Périmètre Irrigué de Sélingué, PIM : Périmètre Irrigué de Maninkoura,

L'entretien des réseaux (primaire et secondaire) d'irrigation et de drainage est effectué dans les deux périmètres à un rythme acceptable. Il en est de même des réseaux tertiaires d'irrigation et de drainage du périmètre irrigué de Sélingué.

### **Annexe 15 : Situation des Infrastructures socio-économiques**

Désignation des aménagements	Unité	ANI (2010)		ANI (2011)		ANI (2012)		Cumul		
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisation
Construction de nouveaux immeubles (magasins d'intrants agricoles et logements de cadres)	Nbre	3	1	2	0	2	0	7	1	14.29
Rénovation des anciens bâtiments	Nbre	14	0	20	3	20	0	54	3	5.56
Viabilisation des bases de vie de Yanfolila et Maninkoura	Nbre	2	2	0	0	0	0	2	2	100.00

Les réalisations de 2010 sont toujours en cours. La situation de mise en état des différents bâtiments n'est pas prise en compte à cause de leur caractère très limité.